

Antoine Fortin, D.C.,
CHIROPATICIEN
Gradué et Diplômé de Palmer
(Cours de trois ans)
31 Rue St-Paul, T.É. 275, Joliette.
Service du NEUROCALOMETRE.
"95% des maladies sont causées par
des déplacements de vertèbres... et
la CHIROPATRIQUE en fait dispa-
raître la cause".
A. Walton, médecin diplômé de Harvard.
Renseignements gratuits. Demandez le
livret :
"La Santé par la Chiropratique"

Le Journal de Joliette
FONDÉE EN L'ANNEE 1884, ELLE N'A JAMAIS
CESSÉ D'ÊTRE L'ORGANE DE JOLIETTE
ET DU DISTRICT.
UN DES PLUS FORTS TIRAGES DES JOURNAUX
HEBDOMADAIRES DE LA PROVINCE DE
QUEBEC

Pharmacie O. Gadoury
(Porte voisine du Bureau de Poste)
TELEPHONE : 485
"FILMS", Développement et
Impressions.
OUVRAGE GARANTI.
OCT. GADOURY, B. A. Ph.
PHARMACIEN
29 rue N.-Dame, Joliette

CHOMAGE ET INSTRUCTION

La crise économique qui s'est abattue sur notre pays, comme sur le reste du monde, depuis tantôt cinq années, a, chacun le sait, amené avec elle un chômage considérable parmi les travailleurs.

Il en est donc résulté une augmentation forcée et continue dans les loisirs de la plupart des gens et l'oisiveté a commencé bien vite parmi la masse ses ravages qui sont toujours les plus tristes qui soient.

En Europe tout d'abord, puis aussi au Canada, bien que plus lentement, on s'est rendu compte que ces loisirs pouvaient se transformer en récréations et en études salutaires, à peu de frais pour l'Etat. Cette conception de l'utilisation du chômage est d'autant plus juste que l'étude est devenue, dans notre vie moderne, une véritable nécessité, que si l'on ne continue pas d'apprendre après les années d'écoles, on perd réellement toute valeur et que la science, même la plus élémentaire, fait sans cesse des progrès de plus en plus rapides.

Au Canada, c'est au Manitoba que se sont révélées les premières organisations officielles d'écoles du soir pour les chômeurs. Dans les vastes salles de l'Ecole Normale de la ville de Manitou, la plupart des hommes se réunissaient chaque soir pour des cours de littérature, de civisme, de musique, puis bientôt, de sciences exactes.

Ce qui s'était fait dans un petit centre du Manitoba s'est peu à peu répandu dans tout le Dominion et le grand nombre des chômeurs, dans les principaux centres canadiens durant cet automne et cet hiver, a été la raison d'être de cette activité éducative et récréative. Notre métropole a fait sa large part dans ce travail si important et le Refuge de Jour créé à Montréal pour les sans-travail, dans l'ancienne Ecole St-Laurent, a été fréquenté par plus de dix mille hommes. On y a donné, au cours des mois passés, et on y donne encore des cours de français, d'anglais, d'arithmétique, de tenue de livres, de dessin commercial, d'hygiène, de minéralogie et de géologie. La bibliothèque compte près de 2000 volumes et plus de 20,000 revues. Un service médical a été adjoint au service éducatif et des ateliers fonctionnent aussi, pour certains travaux manuels.

Les provinces maritimes ont suivi le mouvement et l'Université Catholique St-François-Xavier y est devenue l'un des centres les plus actifs d'éducation post-scolaire. On y a groupé les cultivateurs en cercles d'études qui ont abordé avec une attention très sérieuse les problèmes économiques et sociaux les plus intéressants. De ces cercles sont nées aussi des sociétés coopératives de vente et d'achat, avec d'autant plus de facilité que ces différents cercles, bien que régis et dirigés par des prêtres catholiques, ont admis parmi leurs membres des adeptes de toutes les religions, sans distinction aucune. On comptait ainsi 350 cercles d'études en fonctionnement, au début de l'hiver, fréquentés par 5000 personnes, dont 700 femmes. Ils étaient composés de pêcheurs et d'employés de fabriques, tout autant que de cultivateurs. Deux ou trois professeurs de l'Université s'occupaient exclusivement d'organiser et de diriger ces cercles qui étaient munis pour presque rien de copies faites au mimeographe de livres d'études. On conçoit aisément, devant une telle organisation, tout le bien qu'a ainsi pu faire l'Université St-François-Xavier.

Au cours de l'année 1934, le fonds spécial de la "Carnegie Corporation" affectera une somme totale de \$750,000. à l'avancement intellectuel et éducatif au Canada. Bien que la plus grosse partie de cette somme doive être versée aux bibliothèques d'universités et de collèges, d'assez gros montants seront cependant réservés à l'éducation des adultes et l'on peut en conclure que cette dernière sera poussée plus activement encore dès la saison prochaine.

En Ontario, l'Association Educationnelle des Travailleurs donne des cours dans quatorze cités en dehors de Toronto. Plus de 1400 personnes s'y sont enrégistrées cette année, membres des unions de métiers, pour la plupart. Un point intéressant est à noter: les cours les plus importants sont sur l'économie politique. Enfin, à Toronto même, une série de cours a été organisée, qui réunit 1822 inscriptions l'an dernier. Les sujets qu'on y enseigne sont l'anglais, la psychologie, les sciences économiques, la rhétorique, le français et le journalisme. Chaque classe a plus de 150 élèves parmi lesquels toutes les classes sociales et tous les âges se coudoient et se mêlent.

Si l'on ajoute à cet effort éducatif né des temps de chômage, les cours et les causeries données à la radio, on constate qu'un effort important a été fait dans le domaine intellectuel au Canada. Il était indispensable et la sagesse comme la prudence voudraient qu'il soit poursuivi et intensifié le plus possible.

Dans notre province de Québec, dans toutes nos villes, nous avons les meilleures maisons d'éducation qui soient. Nous comptons, chez elles, tant ecclésiastiques que laïques les meilleurs professeurs et les plus dévoués. Nous souhaitons de tout coeur que leur science et leur dévouement soient utilisés dans la plus grande mesure possible et que l'enseignement des adultes, capable, par ailleurs, de remédier aux loisirs si dangereux du chômage, y ait bientôt aussi sa très large part.

SEPTUPLURE A ST-ALPHONSE
Le 17 février, en l'église paroissiale, eut lieu la sépulture solennelle de M. Paul Thivierge, enfant bien-aimé de M. et Mme Louis Thivierge (Antoinette Méthivier). Plusieurs parents et amis de la famille y assistèrent.

POUR LA FLORIDE
M. Horace-E. Roy, gérant général de la Standard Lime Company, de Joliette, est parti dimanche dernier, le 18 février, pour un voyage d'un mois en Floride, dans l'intérêt de sa santé.

L'ACTUALITE

LE DEUIL BELGE

La mort tragique du Roi des Belges a jeté la consternation dans le monde entier et l'on conçoit très bien combien grande doit être la douleur de ses sujets. Nul monarque, nul chef de gouvernement n'était plus populaire et plus aimé que lui. Il était demeuré aussi simple que possible et représentait véritablement le type même du roi constitutionnel et démocratique. Sa haute taille était certes égale par sa grandeur d'âme et de bravoure. C'était un brave, à tous points de vue, et le souvenir qu'il laisse est celui d'un héros. Puisse son fils, le nouveau roi des Belges, Léopold III, réussir à exercer aussi bien que son auguste père le métier si difficile de souverain. Bien que tout jeune encore, il est, lui aussi, entré déjà, vivant, et depuis la plus tendre enfance, dans le domaine de l'histoire. Ne le vit-on pas, âgé de 13 ans, dans les tranchées comme simple soldat, puis comme sous-officier et comme officier, se battant et souffrant, exposé aux dangers comme les hommes qui l'entourent? Son mariage fut une union toute d'amour et entourée d'infiniment de poésie, et cette double auréole de gloire et de tendresse suffit toujours pour rendre populaire un homme, surtout un roi. Le roi est mort, inclinaison nous très bas et très respectueusement devant sa dépouille, plaignons de tout notre coeur la reine, qui est aussi une femme et qui doit infiniment souffrir, un autre roi sera demain proclamé, couronné, saluons-le lui aussi et mettons en lui beaucoup d'espoir.

D'AUTRES DEUILS

Les morts vont vite et chaque semaine, notre élite canadienne française est frappée dans l'un de ses têtes les plus respectées ou les plus admirées. L'hon. Sénateur Béique, l'honorable Juge Brassard, l'honorable Juge Martineau, l'honorable président St-Cyr, d'autres encore, sont des deuils d'hier. Les journaux de cette semaine nous ont appris, à leur tour, deux décès nouveaux qui frappent le monde des affaires: Sir Hormidas Laporte est mort en pleine force encore, quoique d'un âge déjà très avancé, et M. René-T. Leclerc est, lui aussi, décédé après une longue et très douloureuse maladie, en pleine jeunesse presque.

Ils avaient fait tous deux leurs marques dans les affaires et furent de grands artisans de la fortune économique canadienne française. Sir Hormidas Laporte a touché à bien des choses avec grand succès et son nom était connu d'un océan à l'autre. Nous le comptons avec un très grand plaisir au nombre de nos abonnés et nous savons qu'il s'intéressait aux événements qui se déroulaient à Joliette et aux environs. M. Leclerc a restreint davantage le domaine de ses activités, mais a été le premier canadien français à pénétrer et à réussir dans ce champ de la finance où seuls jusqu'à lui triomphaient les anglais. Les maisons qu'ils ont fondées tous deux, et qui subsistent extrêmement prospères, perpétueront dans l'avenir le souvenir de ces deux grands canadiens-français.

Mariage Laporte-Berger

Récemment à la cathédrale, M. l'abbé Olivier Ferland bénissait le mariage de Mlle Floride Laporte, fille de M. Auguste Laporte, de Joliette, avec M. Ernest Berger, de Montréal. M. Auguste Laporte servait de témoin à sa fille tandis que M. Alfred Boivin accompagnait le marié.

Après la cérémonie nuptiale, il y eut réception chez le père de la mariée où le vin fut servi et à laquelle prenaient part: M. et Mme Auguste Laporte, M. et Mme Alfred Boivin, Mme Japhet Marcell, Mme Théodore Jetté, M. et Mme Joseph Jetté, M. Alfred Laporte, Mlle Hélène Laporte, M. Paul René Forget, Mlle Jeannette Marcell, M. Osa Marcell, Mlle Solange Dubois, M. Flavien Jetté, Mlle Anna Jetté, Jeanne d'Arc et Claire Marcell, MM. Charlie Copping, Victor Sharpe, Ernest Zimmerman.

Les nouveaux époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux. M. et Mme Berger demeureront à Montréal.

LE HOCKEY A L'ARENA

LE "JOLIETTE" A EU RAISON DES "FILS D'ITALIE" (GIANTS)

Ces deux clubs ont fourni une très belle attraction dimanche dernier mais le nôtre a vaincu le visiteur par le pointage de 8 à 7. —Larouche, le fameux luteur, était sur l'alignement et pour avoir essayé de mettre les "épauls à terre" à Boulard... qui s'est bien défendu d'une prise soursnoise (!) il a visité le pénitencier de M. J.-O. Liard.

LE "LAFONTAINE" DIMANCHE. — LES ZOUAVES A ST-JULIENNE

Excursion à St-Jérôme jeudi prochain

Le club "Joliette" a encore deux punitions mineures dont il ne pour avoir tassé Boulard qui n'avait même pas le disque. Boulard savait à qui il avait affaire et se tint sur ses gardes mais lorsque s'éloigna de lui, Larouche en profita pour le gifler sur une oreille. Boulard ne pris pas beaucoup ce truc de luteur... auquel il n'est pas accoutumé et lorsqu'il s'approcha de Jack pour lui donner ses impressions, les joueurs intervinrent et l'incident prit fin. Larouche n'a pas été très brillant cependant comme joueur et nous croyons que sa présence sur la glace sert plutôt à intimider.

Boulard, Deschamp, Pouliot, Charette, Jalette, Landreville, Forget, Denommée, Charron et Héroux furent les principaux artisans de la victoire du "Joliette". Bricault était dans les buts et fit des arrêts sensationnels. Le jeu fut très rapide de part et d'autre. Parmi l'assistance, nous avons remarqué tous les anciens copains de Caron à qui ce dernier fut heureux de donner une bonne poignée de mains.

Au cours des six premières minutes de jeu, Gratton et Bergeron comptèrent pour le club visiteur suivis CINQ minutes après seulement de Deschamp. Boulard sur une passe de Jalette et Boulard compta aussi sur une passe de Héroux. Ce deuxième point de Boulard étant comté, l'incident Larouche-Boulard se produisit. Le jeu devint alors plus serré et plus rude. 5 1/2 minutes avant la fin, Brissou, sur une passe de Paquin égalisa les chances de son club. La première période se termina donc par le pointage de 3 à 3.

Cheez les Damistes

GIROUX GAGNE SON "MATCH"

Barrette vs Giroux, le 4 mars

Après avoir gagné la première de son "match" avec M. S. Perreault (celui-ci jouait avec un pion de moins), Giroux a perdu la deuxième rencontre jeudi soir dernier, dans une partie aussi contestée que celle du dimanche précédent.

Les chances étaient alors égales, chacun ayant une partie à son crédit. Les partisans de l'un et de l'autre anticipaient et prédisaient même le succès de leur homme. Malgré l'égalité des points, on prévoyait un plus grand effort pour vaincre, lors de la rencontre suivante. On émettait l'opinion que de part et d'autre il était possible, de faire mieux, de montrer plus de science, et tout laissait prévoir une partie fort intéressante pour dimanche dernier, le 18 février.

Ce qui était prévu arriva. La foule a été témoin d'une rencontre contestée au possible, du commencement à la fin. Giroux rivalisait d'adresse avec le champion, réussissant à déjouer tous ses pièges; Perreault, ne pouvant regagner son pion, mais conservant bien ses pièces. Durant près de 3 heures, les amateurs du jeu de Dames ont assisté à un "match" en régal, où les chances de l'un comme de l'autre étaient partagées bien également. Vers la fin, Giroux jouissant toujours de l'avantage d'un pion, réussit à tasser son adversaire, puis passa à la dame, pour ensuite forcer Perreault à tomber dans un crochet inévitable et mortel. Giroux gagnait donc son "match" de 2 dans 3 à finir, contre le champion du Comité, qui avait joué les trois parties avec un pion de moins.

BARRETTE vs GIROUX

Un autre tournoi fort intéressant aura lieu prochainement chez les Damistes, alors que Gédéon Barrette défendra son titre de champion de la ville contre Henri Giroux.

En effet, Barrette a accepté le défi que lui a lancé Giroux la semaine dernière, et la première partie a été fixée pour dimanche, le 4 mars prochain, aux salles de l'Association.

Ce tournoi, comme les précédents est de 2 parties dans 3 à finir et le vainqueur obtiendra le titre de champion de la classe "A" pour la ville de Joliette, avec en plus, l'enjeu réglementaire.

Ces deux joueurs ont montré jusqu'ici de bonnes aptitudes et les amateurs savent que lors du dernier tournoi de la classe "A", une grande rivalité a existé entre eux, du commencement à la fin du tournoi, pour la première position et qu'à la fin, Barrette a pris l'avantage, 1/2 point sur Giroux, après 10 parties. C'est donc dire que ce tournoi entre deux rivaux de calibre, présentera un grand intérêt pour tous les amateurs.

Ordinations à la Cathédrale

SAMEDI, A 8 HEURES A. M.

Huit Clercs de St-Viateur du Scolasticat recevront l'Ordre de la prêtrise samedi prochain, le 24 février, à la cathédrale. Ce sont les RR. FF. Etienne Marion, fils de M. Jos. Marion, de St-Jacques, Paul Cantara, de St-Michel des Saints, Bruno Charlebois, Jean-Charles Robitaille, Antonin Lamarche, Elie Charlebois, François Prud'homme et Charles Auger; les six derniers ne sont pas nés dans le diocèse de Joliette.

La cérémonie sera présidée par S. E. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, à 8 heures a. m. Le lendemain, ces nouveaux prêtres diront leur première messe dans les différentes chapelles de la ville. Le R. P. Etienne Marion, célébrera sa messe au Séminaire de Joliette.

Décès de M. William Marion

Un directeur de funérailles bien connu qui disparaît après une maladie d'une semaine seulement.

FUNERAILLES DEMAIN MATIN

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de M. William Marion, directeur de funérailles, survenu mardi soir, le 20 février, à 11 h 15 heures, après une maladie d'une semaine seulement.

Avec M. Marion disparaît un citoyen bien connu qui jouissait de l'estime de tous. Il descend dans la tombe à un âge relativement jeune, 48 ans.

Outre son épouse éplorée, il laisse dans la deuil: une fille, Jeanne; un fils, Guy; deux frères, MM. Wilfrid, agent de la "Pressa", de Joliette et Adonis Marion, de St-Jean; sept sœurs, Mme Vve Joseph-Edouard Cailleur (Eva), de Montréal, Mme J.-A. Landreville (Angèle), de Joliette, Mme J. Robert Riopel (Bernadette), de Montréal, Mme Eugène Richard (Hélène) de Sorel, Mme Laurent Mercier (Gabrielle), de Montréal, Rvde Sœur Bernard de Rodez, des Dames de la Congrégation et Mlle Marguerite Marion ainsi de Montréal; deux autres beaux-frères, MM. Adrien Lapointe et Raoul Joly, de Montréal.

Ses funérailles auront lieu à la Cathédrale, demain matin, à 10 heures. Les Chevaliers de Colomb, société à laquelle le défunt appartenait, assisteront en corps aux funérailles.

A la famille en deuil, l'"Etoile du Nord" présente ses sincères sympathies.

Décès de Mlle Annette Latendresse

Jeudi, le 15 février, une petite âme s'envola au ciel après avoir été touchée par la terre. La petite Annette quittait ses parents bien-aimés après deux jours de maladie subite. Elle n'avait que 9 ans et 23 jours.

Elle laisse pour la pleurer ses parents inconsolables: son père et sa mère, M. et Mme Camille Latendresse; ses frères: Ernest et Roland; ses sœurs: Liliane, Perle et Hélène.

Ses funérailles eurent lieu samedi, à 10 h, à la cathédrale, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Les porteurs étaient ses quatre cousins: MM. Lucien et Léo-Paul Loyer, Armand Charron et Roland Gauthier.

Ses petites compagnes portaient les rubans: Mlle Denise Gariépy, Jeannette Vienne, Jeanne d'Arc Nadeau et Jacqueline Bazinet.

A l'occasion de ce deuil, la famille a reçu les témoignages de sympathies suivants:

Messes: M. et Mme Camille Latendresse, au grand-mère, Mlle J.-B. Charland, Mlle Almina et Léda Charland, de Joliette.

Bouquets Spirituels: Les élèves filles de l'école St-Charles, les élèves graduées de la C.N.D., ses frères et ses sœurs, la famille J.-P. Beaudry, Mlle Marie-Laure Houle, Jeanne Ducharme, Mme Hélène Sokolowski, la famille P. Crispinich, de Joliette.

Offrandes de sympathies: Le Révérend Père Quessal, c.s.v., le Révérend Père Robert, c.s.v., MM. les abbés G. Gadoury, W. Caillé, A. LeFebvre et S. Pellerin, M. et Mme David Charland, St-Mélie, la Ligue des Anciennes Retraitées, la famille Emery Latendresse, MM. et Mmes J.-H. Marin, Albert Joly, la famille Coderre, MM. et Mmes Pierre Nadeau, Léo Nadeau, M. l'avocat et Mme Alexandre Rivest, M. et Mme Van Mulders, Mme et Mlle Van San'x, M. et Mme Earle Hillman, famille Napoléon Hérou, famille Napoléon Coutu, Majeur & Frères, famille Hector Beaudry, famille Joseph Robitaille, M. Hervé Majeur, Mlle Laurette Pelland, Rolande Beaudry, Edna et Dorothy Hillman, Pauline Paradis, Reine Germain, Mary Perreault.

Sépultures à la Cathédrale

Vendredi dernier, le 16 courant, M. l'abbé A. Fafard, vicaire, a présidé à la sépulture solennelle de André, fils de M. et Mme Orpha Vallée, décédé le 15, à l'âge de 5 mois.

Le 19 février, par M. l'abbé O. Ferland: Joseph, Alphonse, Paul, Maurice, Roger, enfant de M. et Mme Albert Durand (Irène Beaudry), Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Robitaille, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 février, par M. l'abbé O. Ferland: Joseph, Gérard, Roger, enfant de M. et Mme P.-Arthur Perreault (Germaine Papineau), Parrain et marraine, M. et Mme Herménégilde Papineau, de St-Basile d'Iberville, grands-parents de l'enfant.

CHRONIQUE MUNICIPALE

A DATE LE GRAND CANAL A COUTE LA SOMME DE \$15,630,00

Les nécessiteux ont reçu en salaires sur ce montant la somme de \$11,832.00. La balance a servi pour l'achat des matériaux. — Deux femmes viennent plaider pour avoir leurs enfants hospitalisés en dehors de Joliette aux frais de la Corporation. L'assistance s'amuse... car elles y tiennent énormément. — Autres questions de routine.

Les finances de Joliette au 1er février

C'est le cas de le dire: le nouveau Conseil a le secret des finances courtes. Qui peut s'en plaindre pourvu que les affaires n'en souffrent pas? Commencée à huit heures hier soir, la séance prit fin à 9.15 heures exactement d'après l'horloge municipale... plus précise que le soleil et donne l'heure à nos dirigeants. Son Honneur le maire J.-C. Perrault présidait et tous les échevins étaient présents. Tous les sièges disponibles étaient occupés.

De suite après l'adoption des minutes de la réunion de jeudi soir dernier, M. l'échevin Omer Rainville demanda à retirer sa signature qui apparaît sur le rapport de la Commission des Finances adopté ce soir-là. Cet échevin donne comme raison qu'il a mal interprété la partie de ce rapport qui a trait aux salaires mais approuvait l'autre partie.

M. l'échevin Lavallée s'objecte à ce qu'un échevin raye son nom sur un document public une fois qu'il a été signé de sa propre main. Il suggère que les minutes soient adoptées telles que lues mais que les minutes de ce soir contiennent la demande de l'échevin Rainville. Ce dernier accepte cette façon de procéder.

M. Noël Lajeunesse déclare qu'il a une famille de quinze enfants et que le salaire de \$1.55 par jour qu'il gagne à la Standard Lime Company ne peut suffire à nourrir dix-sept bouches. Il fait son possible pour économiser afin d'acheter du bois, payer loyer et se vêtir mais ne peut arriver. Vu qu'il a trois garçons en état de travailler, il demande que la Corporation leur fournisse du travail. Le Conseil étudiera ce cas spécial en comité.

—Moyennant le droit ordinaire de \$1.00, permission est accordée à M. Léopold Fréchette qui occupe un échal dans le marché, de transférer son permis à un M. Riendeau.

L'ASSISTANCE S'AMUSE

A sa séance de jeudi dernier, le Conseil avait décidé de ne pas intervenir dans le cas des enfants de Mme Bernard et de Mme Vve Georges Perreault, enfants actuellement détenus à Montfort et à Huberdeau. Les deux dames intéressées sont présentes à l'assemblée et occupent deux sièges de la première rangée. Elles entendent la lecture d'une lettre qu'elles ont fait parvenir au Conseil disant qu'elles veulent avoir leurs enfants de nuit, qu'elles ont maintenant les moyens de subvenir à leur entretien et que s'il le faut, elles iront jusqu'à Ottawa pour avoir justice.

Les échevins s'amusement de cette dernière boutade car ils n'ont jamais voulu détenir, surtout à la charge de la Corporation, des enfants que les parents veulent voir vivre à côté d'eux.

M. l'échevin Frenette, s'adressant aux autres échevins, déclare qu'elles doivent s'adresser à M. le juge Dubeau parce que les enfants ont été internés par un ordre de la Cour. Les deux dames reviennent alors à la charge et disent que ces enfants sont bien à elles, que c'est à leur demande si les enfants les ont fait venir, par tous les moyens, on cherche à leur faire comprendre que le Conseil n'y peut rien mais elles s'obstinent à penser autrement. La discussion se termine par le départ des deux visiteuses qui repètent à haute voix que si le Conseil ne leur rend pas leurs enfants, elles iront les chercher elles-mêmes. Inutile de dire que cet incident a mis de l'hilarité au sein de la salle.

Le Dr Alp. Lessard, directeur du Service Provincial d'Hygiène, émette la question de la reconstruction de l'immeuble Desrochers, les bureaux du dispensaire seront situés dans cet immeuble et que les logements situés au-dessus devaient être construits d'après certains engagements. Cette lettre est envoyée à titre d'information seulement.

—Mlle Lucien Dugas, M.A.L., tant en son nom personnel qu'en nom de son frère et de sa famille, remercie le Conseil de ses sympathies témoignées lors du décès de Mme F.-O. Dugas.

—Mlle Maurice Thellier, avocat, informe le Conseil que le compte de M. Simon Asphan qu'on lui avait confié pour collection, compte représentant la somme de \$1,168.48 pour arrérages de taxes a été entièrement collecté et l'accompagne lettre d'un chèque pour le montant.

—Un contribuable ayant refusé de payer la charge de \$1.00 qu'on lui avait imposée pour l'enlèvement des vidanges, à la demande de M. l'échevin Lavallée, le Conseil étudie rapidement le règlement et décide de l'étudier plus à fond prochainement afin que son application ne présente plus d'embarras. Le Conseil a bien dans l'idée de faire payer ce montant de \$1.00 à tout propriétaire, tout localité et toute personne qui déposera des vidanges.

M. l'échevin Lavoie dit que M. Ratelle, gardien du marché, ne reçoit que \$8.00 par semaine pour son travail qui l'occupe tous les jours de la semaine y compris le dimanche et très souvent le soir tard lorsque des représentations ont lieu à cet endroit. Son nom n'a pas été entré sur la liste des employés municipaux et il manifeste l'intention qu'il le soit mais avec un salaire meilleur, soit \$12.00 par semaine. M. l'échevin Corbeil seconde et le Conseil en entier approuve.

—A la suggestion de M. l'échevin Corbeil, le Conseil étudiera en comité la question de réinstaller M. Emery Durand, contremaître général afin de décharger M. Lippé du travail est considérable. S. H. le maire Perrault dit que cette question n'est pas encore définie, mais que le principe a été admis: en comité, le Conseil a décidé de réinstaller M. Durand contremaître général, mais sous la juridiction de M. Lippé.

NOS FINANCES AU 1er FEVRIER

Le rapport du nouveau vérificateur, M. P.-E. Carrier, est rendu public. Il s'agit de l'occupation du mois de janvier. Durant ce mois, les recettes totales de la ville s'élevèrent à la somme de \$15,868.69 et les déboursés à la somme de \$14,376.58 dont \$1,094.73 applicables au revenu et \$4,281.85 applicables au capital, ce qui laisse un surplus de \$1,492.11.

Au 1er février, le résumé de la caisse s'établissait comme suit:

Balance en caisse le 1er janvier 1934:	\$18,859.03
Recettes du mois de janvier:	\$15,868.69
Total:	\$34,727.72

Déboursés du mois de janvier:	\$14,376.58
Petite caisse:	256.26
Banque C.-Nat approp.	4,227.46
Banque C.-Nat Cpte courant:	15,867.42
Total:	\$34,727.72

..VIVEZ DES JOURS ENSOLEILLES..

Avez-vous remarqué que nos jours heureux sont ceux où nous jouissons d'une bonne santé? Augmentez ce bonheur, pour vous et votre famille. Conservez la santé qui est votre partage. Ajoutez à vos jours ensoleillés. — La constipation ordinaire est l'ennemi le plus redoutable de la santé. Elle peut faire perdre l'appétit et l'énergie. Assurément, elle détruit l'enthousiasme! Cependant on la bannit en mangeant une savoureuse céréale. — Les épreuves du laboratoire démontrent que le Son Kellogg ALL-BRAN fournit les "matières inassimilables" et les vitamines B qui soulagent la constipation ordinaire. En plus, il contient du fer pour le sang. Il est TOUT SON comme son nom l'implique, sans aucune addition, sauf celle des arômes : du malt, du sucre et du sel. — Méfiez-vous des imitations! Exigez le Son ALL-BRAN Kellogg en paquet rouge et vert vendu par tous les épiceries.

Achetez votre ALL-BRAN Kellogg des épiceries qui annoncent sur cette page

UNE DE NOS SPECIALITES

consiste à vendre chaque semaine des jambons fumés et du poisson frais. Nous les livrons au public quelques heures seulement après leur réception.

EPICERIES GENERALES
Service prompt et rapide
Attention aux commandes confiées aux enfants et par téléphone.

ALL - BRAN
21 cents
le PAQUET

Mme PAUL-E. MARIN

(ancienne place de C. Ladouceur)
56, Rue STE-ANNE, Coin BABY. Tél. 378. JOLIETTE.

UNE EPICERIE DE CHOIX... VENDANT BON MARCHÉ!



En achetant d'autres marchandises, commandez chez nous votre

ALL-BRAN Kellogg le paquet 21c

Prix Spéciaux pour une semaine :

BONNES TOMATES 10 cts la boîte. Spécial	MACARONI, SPAGHETTI, VERMICELLE, etc. 5 livres pour
3 pour 25c	25c
THE NOIR "SALADA" Paquet de 1 livre	SAVON "COMFORT" 10 barres pour
50c	33c
POUR LE POISSON HADDOCK, la livre	10 cts
CAREME: FILET de HADDOCK, la livre	15 cts
MORUE SALEE, 2 livres pour	15 cts

GEORGES MALO
EPICIER

50, rue Notre-Dame, Tél. Bell 631

Maintenant
essayez

le SON ALL-BRAN Kellogg

NOUS AVONS terminé la distribution du nouveau livret ALL-BRAN 1934, dans votre localité. Intitulé "Vivez Désormais des Jours Ensoleillés", il relate tous les faits relatifs à la constipation ordinaire et enseigne comment corriger ce malaise.

A la lecture de ce livret précieux, vous découvrirez de nombreux conseils pour améliorer la santé de votre famille. Protégez ses membres contre la constipation ordinaire et ses ennemis fréquents, maux de tête, perte d'appétit et d'énergie, en leur servant souvent une savoureuse céréale.

Les épreuves du laboratoire démontrent que le Son ALL-BRAN Kellogg fournit les "matières inas-

similables" et les vitamines B qui aident l'élimination. Il contient aussi du fer pour le sang.

Le Son ALL-BRAN se sert comme céréale ou cuisiné dans des muffins, du pain, des omelettes, etc. Cela vaut bien mieux que de risquer un traitement aux remèdes brevetés!

Votre épicerie délivre des passeports vers la bonne santé. Ayez du Son ALL-BRAN Kellogg. Si vous n'avez pas reçu le livret, demandez-en un exemplaire gratis. Kellogg Company of Canada, Limited, London, Ontario.



DITES TOUJOURS ALL-BRAN DE KELLOGG ET TOUT IRA BIEN!

En téléphonant au No 625

Nous vous livrerons du
ALL-BRAN Kellogg 21 cts le paquet

Profitez-en pour commander vos épiceries, fruits et légumes. Le CHOIX, les MARQUES, les PRIX sont excessivement bons

POISSON FRAIS RECU TOUTES LES SEMAINES

LUDOVIC DESMARAIS

MAGASIN E. M.

21, PLACE BOURGET, TEL. 625 JOLIETTE

AUBAINES A RECHERCHER

Jusqu'à parfait écoulement, nous offrons les marchandises suivantes à des prix de réelle économie. Lisez et téléphonez au No 450. Nous livrerons.

COCOA à la livre	2 livres pour 25 cts
SIROP "LAMBERT"	3 bouteilles pour 79 cts
CHIPSO, gros paquet	3 pour 59 cts
TOMATES de CHOIX	3 boîtes pour 23 cts
BLE-D'INDE doré ou blanc	3 boîtes pour 23 cts
FEVES en gousse	3 boîtes pour 23 cts
FEVES au lard ou aux tomates, boîte de 3 lbs.	2 pour 25 cts
SAVON "COMFORT"	20 barres pour 59 cts
Très beaux POIS cuisant bien	\$3.25 le 100 livres
BEURRE pasteurisé	5 livres pour \$1.45

ALL - BRAN Kellogg, le paquet 21 cts

Il me reste à écouler de la MARCHANDISE SECHE et de la PEINTURE de première qualité STRICTEMENT au prix coûtant.

MIEUX QU'UNE VENTE : UN ECOULEMENT!

LEO TELLIER

EPICIER

109 de Lanaudière, Tél. 450, Joliette

MM. les Epiciers:-



Lorsque vous aurez besoin du fameux produit ALL - BRAN de Kellogg et TOUTES SORTES D'EPICERIES, venez nous voir. Comme toujours, nous assurons satisfaction et service à tous.

CHEVALIER & PAUZE

Epiciers en gros

2, RUE NOTRE-DAME, Tél. 151 JOLIETTE

NOUS VENDONS
TOUS LES PRODUITS

Kellogg's

Les Maux de Dos
sont l'indice de troubles rénaux. Les Gin Pills procurent un soulagement rapide et permanent parce qu'elles agissent directement, mais avec douceur, sur les reins, les calmant, les soulageant, les fortifiant.



LA CHALOUPE

VEILLÉE DES JOURS GRAS

Il y a eut une veillée intime chez M. Narcisse Pelland, rang de la Chaloupe, le samedi gras. Parmi les invités, on remarquait M. et Mme Narcisse Pelland et leur famille; M. Philippe Dudemaine, Mme Vve Rodrigue Pelland, MM. et Mmes Omer Bonin, Gérard Dudemaine, Georges Pelland, Alfred Bonin, Emilien Bonin, Hector Joly, David Chevreton, Albert Joly, Armand Hubert, MM. Hilda Savignac, Arthur Lavallée, Adalbert Bonin, Mlle Lucile Rondeau, M. Paul-Emile Bonin, Mlle Liliane Robillard, M. Léo Rondeau, Mlle Simone Malo, M. Robert Robillard, Mlle Yvette Malo, M. Gustave Lavallée, Mlle Cécile Bonin, M. Charlemagne Clément, Mlle Gilberte Lavallée, M. Rosaire Coulombe, Mlle Liliane Joly, M. Marcel Lavallée, Mlle Estelle Robillard, M. Jean-Marie Dudemaine, Mlle Aurèle Malo, M. René Bonin, Mlle Yvonne Beaulieu, M. Charles Robillard, Mlle Laure Savignac, MM. Gérard Deschênes, Alfred Turcotte, Alfred Bolduc, Paul-Emile Beaulieu, Donat Bruneau, Laurence Bonin, Léandre Lapine, J.-Paul Jubinville, Jean et Jacques Malo, Raoul Jubinville, Adonai Savignac, Jean-Paul Pelland, Edouard Savignac.

Atchez Pelland Delphis Savignac, Wellie Pelland et Joseph Bonin. Les violonistes étaient: MM. Olivier Beaulieu et Camille Duval. Il y eut déclamations, chant et danse. Tous les invités remercièrent sincèrement M. et Mme Pelland, et gardèrent un bon souvenir de cette soirée.

Association du
Personnel Laïque
Enseignant

Procès-verbal de la réunion du 17 février

Cette intéressante assemblée présidée par M. Adrien Ricard comptait outre M. le chanoine I. Gervais et MM. les inspecteurs J.-B. Chartrand et L. Hamelin, un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices. Après avoir souligné par quelques mots amicaux la présence de M. l'inspecteur Chartrand, M. le Président nous présenta les conférenciers du jour: Mlle Germaine Gaudet et M. C.-B. Lapointe que nous eûmes l'avantage d'apprécier dans deux conférences très à point sur l'arithmétique en 1ère et en 2e année. Des félicitations et des remerciements leur furent présentés par M. le Président et M. l'inspecteur Chartrand, qui, en outre témoigna son regret de ne pas pouvoir se rendre régulièrement à nos assemblées et il espère que notre Association conservera son unique siège à Joliette. M. l'inspecteur promit aussi un concours très actif à nous assurer de nouveaux membres parmi les institutrices de son district. M. le Président remercia M. l'inspecteur Chartrand de ses sages remarques et prit note de cette promesse de propagande qui nous laisse de riches espoirs. M. le Président annonce ensuite l'élection des membres du Comité. Sur ce, il est proposé par M. Fafard, secondé par M. Paul-Emile Rioux que le présent bureau de direction soit réélu pour un autre terme. Il y eut contre proposition par M. A. Froment secondé par M. l'inspecteur Hamelin demandant une élection régulière. Il est proposé par M. Froment, secondé à l'unanimité qu'une résolution de sympathie toute cordiale soit adressée à M. Lucien Dugas, M.P.P., notre aviseur légal à l'occasion du décès de sa vénérée mère. Il est également proposé par M. Adrien Froment et résolu à l'unanimité que l'Association fasse part à la Société du Bon Parler Français.

LE PONT DES DALLES

P. Bonsens a remarqué notre jardin. Il le trouve bien, mais... il s'insigne de la vigueur de nos plantes.

Qu'il se rassure. Les variétés que nous y cultivons ne se nourrissent pas d'engrais que P. Bonsens manie avec autant de naturel... que d'élégance.

Chasse le naturel il revient au galop!

Nous nous souvenons qu'un certain journal affichait il y a déjà plusieurs années, une circulation approchant 6,000 et les presses arrêtaient après 1500! et dire que ce journal existe encore après un passé rempli de réels ENGRAIS!

La diatribe de P. Bonsens sur les "puffistes" (?) nous rappelle certains de ses "billets" de semaine...

Un citoyen disait dernièrement qu'il avait une mémoire stupéfiante, sauf pour trois choses: les noms, les visages et... il ne se rappelait plus quelle était la troisième chose!

D'après le GRAND polémiste P. Bonsens il ne faut pas s'asseoir sur les trophées antiques... Pourrait-il nous dire le nom de ce "puffiste" qui occupait le fauteuil sur lequel il s'assoit?

Nous comprenons qu'il a plus de raisons que nous à faire oublier le passé...

Quant on veut bien rebâtir, il est très important d'examiner les fondations...

"Les injures qu'on m'a prodiguées sont acceptées comme un hommage". Ce petit prétentieux de P. Bonsens n'a jamais lancé d'injures à personne (!)... pas même à ceux qu'il accuse! Memento homo...

Le "mensonge hebdomadaire" serait disparu. Eh oui! mais l'on serait tenté de croire à un "pieux mensonge" tant la vérité a dû lui être cruelle...

Pour conclure: P. Bonsens ne se serait jamais aventuré sur ce terrain s'il avait su qu'il glisserait sans faire glisser les autres.

Pour un combat "royal" (le mot des lutteurs), l'Allemagne,

l'Italie et l'Autriche feraient quelque chose de bien.

Nous en connaissons qui trouvent que le tabac à pipe pique la langue... et d'autres qui ont déjà manqué de persévérance.

Ca prend un auto bien stylé pour démarrer par ces temps horriblement froids.

L'"Evènement" de Québec donne une définition à l'amour: coeur à coeur, corps à corps, terre à terre.

Janrhève s'adresse aux hommes: "Tout le monde se suicide pour le même motif: les femmes par amour des hommes; les hommes par amour d'eux-mêmes".

La "Justice" publiée à Holyoke prétend que plus les prix montent plus le thermomètre baisse...

Le "Star" de Montréal y va aussi de sa petite histoire:

Médecin. — "Où dois-je vous vacciner?"
Le jeune fille moderne: — "N'importe où, ça se verra tous les jours!"
MIC-MAC
La charité fait effort pour comprendre les autres, pour se placer à leur point de vue, pour parler leur langage.
Yves le Querdec
Parlons Mieux!
"Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre".
Mgr Bévilacqua.
COMBINE
L'Union de plusieurs compagnies ou associations s'appelle "fusion ou syndicat" et non pas combine.
COMPAGNIE
Pour désigner la personne qui accompagne quelqu'un il faut dire "compagne ou compagnon" et non pas compagne.
CONDENSE
En parlant du lait, il faut dire "lait concentré" et non pas condensé.
La Soc. du B. P. F.

EXCURSION

A

Montréal

Ottawa

Sherbrooke

Samedi, 3 Mars 1934

RETOUR

JUSQU'A LUNDI SOIR, 5 mars

HOCKEY A MONTREAL

SAMEDI 3 MARS

Boston "Bruins" vs "Canadiens"

Voitures de 1ère classe seulement. Aucun bagage enregistré. Enfants de 5 ans et au-dessus de 12 ans, moitié prix.

PRIX:
Joliette à MONTREAL: 75c.
Joliette à OTTAWA: \$3.00
Joliette à SHERBROOKE: \$2.90
PACIFIQUE CANADIEN

OUI Vous devez venir

BOCKLER

pour acheter vos Robes et Mantoux d'Hiver à Bon Marché

FERME EXPERIMENTALE DE L'ASSOMPTION

CONSEILS DE LA SAISON
PREPAREZ VOS VACHES

Toute machine qui fonctionne se détériore et s'use. Il faut donc de temps en temps remonter le mécanisme et remplacer certaines pièces. Vos vaches sont également des machines et très délicates. Elles doivent faire l'objet de votre constante attention, mais principalement durant la dernière phase de gestation. Les rendements et... les profits sont très souvent limités par le mauvais état des bêtes au moment du vêlage.

Consultez donc votre tableau des saillies pour connaître le temps qui reste avant le vêlage et déterminer l'époque du tarissage. Six à huit semaines ne sont pas de trop pour reposer vos bêtes et les préparer à une autre "corvée".

Vous conviendrez que le pain sec et l'eau ne sont pas suffisants pour vous ravigoter après une dure journée de travail. Le résultat ne sera pas meilleur si vous nourrissez vos vaches tarées avec seulement de la paille ou un mauvais fourrage. Continuer ce système serait vous mettre la corde au cou et si elle allait casser...

Pour préparer l'usure de son squelette et de tout son organisme, pour nourrir le fœtus qu'elle porte et accumuler les réserves nécessaires pour la prochaine lactation, la vache tarée et en gestation doit recevoir en abondance des fourrages de bonne qualité. S'ils sont secs et poussiéreux, ils y gagneraient à être arrosés avec un peu de mélasse.

A condition de n'être ni gelé ni moisi, l'ensilage peut être servi à raison de trois livres par cent livres de poids de l'animal. Quatre livres de racines ont à peu près la même valeur.

Si vos vaches sont maigres et paraissent épuisées, ajoutez à la ration de chaque jour quelques livres de concentrés d'un mélange plus ou moins riche suivant leur état de maigreur ou d'embonpoint.

Complétez le tout par un mélange de matières minérales (farine d'os: 40 livres, pierre à chaux: 40 livres, sel: 20 livres) que vous incorporerez aux concentrés à raison de trois à quatre livres par cent livres. Un peu d'iode sous forme de sel iodé ou d'iodure de potassium prévient la goitre ou les grosses gorges chez les vaches.

Deux semaines avant le vêlage diminuez la ration d'ensilage et de concentrés en ayant soin de supprimer de ceux-ci les aliments lourds et réchauffants: blé d'Inde, orge, gluten que vous remplacerez avantageusement par un mélange en parties égales d'avoine et de son. Pour les derniers huit jours, un bon foin et des barbotages chauds sont tout ce qu'il faut pour tenir la vache en excellente condition. La mise-bas sera plus facile et vous éviterez dans une large mesure les congestions du pis, très fréquentes chez les fortes laitières.

Veillez au cours de cette période à ne jamais servir de foin chauffé, ni d'ensilage gelé ou moisi, non plus qu'une eau glacée. Evitez les chocs et les coups. Si votre bête ne paraît pas normale et que vous ne puissiez en découvrir la cause, consultez votre agronome ou un médecin-vétérinaire.

Le printemps est encore le moment choisi par un trop grand nombre de propriétaires de troupeaux laitiers pour faire veler les vaches. Sans discuter de l'opportunité de ce choix, motivé peut-être par l'état actuel de vos récoltes, on peut affirmer que le mieux serait de répartir la production du lait aussi uniformément que possible sur les douze mois de l'année. Pour le moment, disons que la bonne vache à lait du Québec représente un capital trop précieux pour qu'on ne lui accorde pas toute l'attention qu'elle mérite.

La semaine prochaine: soins à donner aux vaches au moment du vêlage et après le vêlage.

Roméo MARTIN,
Station Expérimentale, L'Assomption

Sun Life Assurance Company
of Canada

LA Compagnie présente pour l'année 1933 un rapport qui révèle un progrès soutenu. Ses résultats allongent la liste imposante des services qu'elle a rendus au public au cours de ses soixante-trois années d'activité.

L'année 1933 s'apparente aux trois années précédentes par le fait qu'elle a plongé dans la plus vive inquiétude des milliers de personnes dont les revenus avaient diminué ou complètement disparu. C'est pendant des années comme celles-ci qu'on apprécie les secours absolument sûrs de l'assurance-vie.

La Sun Life s'est acquittée de sa tâche avec éclat. Pendant l'année 1933 elle a versé près de 100,000,000 de dollars (sans compter les prêts sur polices) à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices. Depuis le début de la crise, soit depuis quatre ans, la Compagnie a ainsi versé plus de 380,000,000 de dollars.

Ces déboursés considérables n'ont pas empêché la Sun Life, au cours des quatre dernières années, d'augmenter son actif de 55,000,000 de dollars et le montant de ses assurances en vigueur de plus de 307,000,000 de dollars.

Soixante-troisième Rapport annuel—1933

ASSURANCES EN VIGUEUR au 31 décembre 1933	\$2,770,453,871
CE montant considérable, qui représente la fortune, en train de se constituer, de près d'un million d'assurés de la Sun Life, sera versé à ces assurés ou à leurs héritiers avant la fin du vingtième siècle. On ne saurait surestimer cet élément de stabilité économique et sociale.	
NOUVELLES ASSURANCES ÉMISES (première prime versée)	216,567,441
RECETTES DE L'EXERCICE	152,235,821
DÉBOURSÉS DE L'EXERCICE	127,505,801
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSÉS	24,730,020
VERSEMENTS AUX ASSURÉS ET AUX BÉNÉFICIAIRES	
En 1933	97,457,059
Depuis la fondation	800,170,033
ACTIF	624,146,085
Obligations—d'États, de municipalités, de compagnies de service public, etc.; actions privilégiées et actions ordinaires; prêts hypothécaires; immeubles; prêts sur polices de la Compagnie; espèces en banque, etc.	
PASSIF	609,965,832
Près des neuf dixièmes de cette somme constituent le fonds de réserve des polices—le montant mis de côté pour garantir que tous les paiements relatifs aux polices seront effectués à leur échéance.	
CAPITAL VERSÉ (\$2,000,000) et solde créditeur du compte des actionnaires	\$3,342,547
RÉSERVE pour dépréciation des prêts hypothécaires et des immeubles	4,885,904
SURPLUS	5,951,752
	\$14,180,203

Les obligations et les actions ont été évaluées d'après les données fournies à toutes les compagnies par le Département fédéral des Assurances du Canada et conformément aux données autorisées par les Départements des Assurances des différentes provinces du Canada. La méthode des primes uniformes nettes a servi de base au calcul des exibilités relatives aux polices. Les chiffres ainsi obtenus sont plus élevés que les réserves exigées par la Loi fédérale des Assurances, qui est pourtant très sévère.

Sun Life Assurance
Company of Canada

sée va de l'un à l'autre. Elle ne se résigne à la perte d'aucun.

Tante Georgiana continuait à "Pas mon Doris, qui m'a écrit la semaine dernière; il a quatre enfants, ce serait trop dur. — Pas mon Raoul! J'ai été le voir, cet automne à Montréal. Il m'a promené en auto partout, il conduit si bien".

—Grand'mère étendit la main: "C'est ton Raoul".

Toute physionomie du Jour de l'An avait disparu. Ma tante, évoquait son fils à grands cris: "Ah! Quand il est parti, je m'en doutais. Il a manqué ses chers deux fois. J'aurais dû le garder".

Puis son chagrin prit un autre cours: "A-t-il vu le prêtre au moins?" — Grand'mère dut faire l'horrible récit: en automobile, à une traversée de chemin de fer, Raoul avait été frappé, par un express à grande vitesse...

Alors, ma tante Georgiana eut de farouches imprécations: "Ah! Si j'avais été à son chevet! Pauvre Raoul. — Tu vois comment la grande ville récompense ceux qui ont tout quitté pour elle. — Ville maudite, qui désespère le cœur des vieilles mamans!"

L. DUFORT
—Le "Progrès de Valleyfield"

Manuel
d'agriculture

"LES CHAMPS"

1. Pour les membres de la J.A.C.
2. Pour les membres de l'U.C.C.
3. Pour tous les cultivateurs soucieux de leurs intérêts agricoles.

parents. Plusieurs venaient par les chars: ils se rencontraient sur le quai de la gare, se faisaient leurs amitiés, et l'on s'acheminait vers la maisonnette des vieux. On apercevait bientôt le toit rouge, la vieille balançoire. — Les enfants prenaient leur course. Et c'était enfin la benédiction tremblante de grand-père.

Tante Georgiana nous arriva dans son berlot de famille. Je la trouvais un peu vieille, la voix éteinte par trop de sanglots. — Tout de même la famille se trouvait au complet, et la brise soufflait doucement.

Soudain, l'on frappa, en arrière, à la petite cuisine d'été. — Grand'mère sortit pour répondre. — Un fournisseur, ou quelque pauvre... — Non! C'était le maître de poste...

Il avait conscience de venir à une mauvaise heure. Un télégramme: "Raoul Ménard, fils de Georgiana Ménard, tué par les chars, hier soir, à dix heures. Cadavre à la morgue". Grand'mère s'appuya à la chaudière de la porte. Le facteur s'en allait, soulagé. — Dans la salle, les ritres et les histoires allaient bon train.

Grand'mère appela son vieux. — "Ils se consultaient souvent pour leurs éternes aux enfants. Personne n'y prêtait attention."

Soudain la porte s'ouvrit, et l'on aperçut les deux vieux qui pleuraient. — Le malheur, encoeur incertain, plana quelques secondes. Tante Georgiana connaissait l'âme des mauvais jours. — Elle devina que grand'mère pleurerait le malheur... d'une autre.

Elle courut à l'entrée. — "Maman, c'est encore pour moi, ce chagrin! — Je n'aurai donc pas un jour de l'An de paix sur la terre..."

Grand'mère leva les yeux au ciel. "Oui, ma fille, c'est toi qui vas pleurer."

— "Lequel de mes fils, maman?" — Oh! l'instant qu'une mère ignore encore cela. — Sa pen-

les. En vente à \$1.00 l'unité.

S'adresser au Presbytère de St-Barthélemi, Co. Berthier.

Achetez le Purgatif préféré des femmes et des jeunes filles

LA LIMONADE PURGATIVE

KINOT

aux sels de VICHY

Purgatif et laxatif très doux et agréable au goût. N'irrite jamais l'intestin.

2. En vente dans les pharmacies 25c

Conquérants

Jacistes du district de Joliette

Cette idée d'un Comité de Conquérants dans la J.A.C. est née de la nécessité d'une grande vie intérieure pour les Jeunes Agriculteurs Catholiques (Constitutions de la J.A.C.).

A la première retraite fermée du 11 au 13 janvier dernier, nos Jacistes étaient 32 mais, tellement décidés et si bien résolus que leur action ne pouvait pas être sans lendemain.

C'est pourquoi, encouragés par le Père Simon Perreault, c.a.v. directeur de la Maison Querbes et de l'aumônerie diocésaine de la J.A.C., M. Hénauld, ptre, les Jacistes retraitants venus de différentes paroisses or-

ganisées, ont formé leur Comité de Conquérants.

Président régional: Marius Savoie, St-Barthélemi (Berthier); Membres: Jean-Paul Maréchal, St-Jacques; Alfred Mercier, St-Roch; Maurice Granger, Crabtree Mills; Grégoire Perreault, St-Ambroise; Geo-Etienne Champagne, Joliette; Charlemagne Ducharme, Ste-Elisabeth; Tréfle Vincent, St-Félix de Valois.

Quelques notes sur la J.A.C.

La J.A.C. est greffée au Central de l'U.C.C. (Cours à domicile et examens obligatoires), et repose, l'été sur les Sections de Jeunes du Provincial ou du Fédéral (Jeunes Agriculteurs de M. Jean-Charles Magnan ou Jeunes Eleveurs de M. Stéphane Boily).

Les Cercles locaux sont fédérés dans la limite de leur diocèse.

Le prêtre qui s'occupe du groupement en devient l'aumônier.

Direction: Président, Vice-Président, Secrétaire, deux Directeurs.

Age: de 14 à 30 ans.

Fierté du Jaciste: Honnêteté de parole et d'action, esprit de justice et de charité.

Action Catholique: Inculquer chez les Jacistes des idées saines, développer chez eux la fierté du véritable Jaciste. Réunion en groupe deux fois par mois pour la confession et la communion. Préparer une retraite fermée par année, à cette fin, mettre à leur disposition à la Salle des réunions une Caisse d'économie.

Automne et hiver: Etude des Cours à domicile et examens sur ces Cours. Causeries agricoles données par les membres eux-mêmes. Préparation d'un Drame agricole. Les Jacistes font au début de l'année une enquête dans leurs rangs respectifs sur les conditions agricoles, et cette enquête devient leur programme d'étude de l'année. Il y a ainsi, adaptation des études. Ce genre d'observation, et l'initiative de la parole en public.

Printemps et été: A la fin des activités de l'hiver, M. l'Agronome régional et du comité décident conjointement du programme de l'été. Il y a possibilité de choisir entre les "Jeunes Agriculteurs" ou les "Jeunes Eleveurs" et de bénéficier des avantages de ces organisations.

L'Action de la J.A.C.: Elle a pénétré dans les districts de Joliette, Rimouski, St-Hyacinthe, Roberval, Témiscamingue. Elle a accompli un beau travail sur la Jeunesse. Elle s'alimente au point de vue financier d'une légère contribution; au point de vue moral, de charité, d'honnêteté de parole et d'action; au point de vue social, d'encouragement et d'une saine propagande.

Elle agit avec une autonomie absolue, et oriente ses Jeunes vers la vie professionnelle. Ainsi: née viable, la J.A.C. vivra!

COMMANDEZ MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND

Restez fidèle au charbon Écossais
pour épargner de l'argent

Les propriétaires de fournaises qui brûlent le véritable Anthracite Écossais, le combustible propre, d'allumage facile, de combustion prolongée, qui ne prend que peu d'attention, estiment ce combustible être le plus pratique et le plus économique. Le véritable Anthracite Écossais ne fait pas de mâchefer, et moins de cendres — de grosseur commode. Assure une chaleur égale. Aucun capital inactif dans de nouvelles installations coûteuses. Nulle odeur hulleuse, ni suie, ni bruit.

COMMANDEZ MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND

VÉRITABLE
ANTHRACITE
ÉCOSSAIS

Je reviens toute ma vie ce fameux jour de l'An. — On se réunissait encore chez les grands

Avis aux planteurs
de tabac

Tout membre d'une association de planteurs de tabac officiellement reconnue, qui désire obtenir gratuitement de la graine de semence, est tenu d'envoyer le plus tôt possible au soussigné, son nom et son adresse postale, et de désigner à la fois le nombre de couchés à ensemer et la variété de tabac désirée.

Les variétés de tabac recommandées sont les suivantes:

1. Tabac à cigare: Comstock Pomeroy, Connecticut Havana 38, Connecticut Havana 142.

2. Tabac aromatique: Canelle, Petit Havana ou Petit Canadien.

3. Grand tabac à pipe: Belge 3007, Parfum d'Italie.

CONRAD TURCOT
152, Notre-Dame est, Ch. 44
Montréal.

Comment ils
meurent parfois....

"Où sont les paysans, les vrais, ceux qui chantaient?" C'est le travail des champs qui nous rendra les forts... (Paul Harel)

Qu'une de mes tantes a donc été victime de cette désertion des fils de la terre... A travers combien de souffrances, elle avait donné à sa race dix-huit enfants. Elle aurait bien aimé les essaimer autour d'elle. Mais, comment lutter contre l'attrait des grandes villes?

Ma tante en vit partir douze, de la même façon. L'un d'eux fut tué dans les mines de Cobalt; un autre lui revint aveugle, à la suite d'une explosion de grisou. Le pauvre cœur maternel battait toujours dans l'attente de quel que drame.

Je reviens toute ma vie ce fameux jour de l'An. — On se réunissait encore chez les grands

parents. Plusieurs venaient par les chars: ils se rencontraient sur le quai de la gare, se faisaient leurs amitiés, et l'on s'acheminait vers la maisonnette des vieux. On apercevait bientôt le toit rouge, la vieille balançoire. — Les enfants prenaient leur course. Et c'était enfin la benédiction tremblante de grand-père.

Tante Georgiana nous arriva dans son berlot de famille. Je la trouvais un peu vieille, la voix éteinte par trop de sanglots. — Tout de même la famille se trouvait au complet, et la brise soufflait doucement.

Soudain, l'on frappa, en arrière, à la petite cuisine d'été. — Grand'mère sortit pour répondre. — Un fournisseur, ou quelque pauvre... — Non! C'était le maître de poste...

Il avait conscience de venir à une mauvaise heure. Un télégramme: "Raoul Ménard, fils de Georgiana Ménard, tué par les chars, hier soir, à dix heures. Cadavre à la morgue". Grand'mère s'appuya à la chaudière de la porte. Le facteur s'en allait, soulagé. — Dans la salle, les ritres et les histoires allaient bon train.

Grand'mère appela son vieux. — "Ils se consultaient souvent pour leurs éternes aux enfants. Personne n'y prêtait attention."

Soudain la porte s'ouvrit, et l'on aperçut les deux vieux qui pleuraient. — Le malheur, encoeur incertain, plana quelques secondes. Tante Georgiana connaissait l'âme des mauvais jours. — Elle devina que grand'mère pleurerait le malheur... d'une autre.

Elle courut à l'entrée. — "Maman, c'est encore pour moi, ce chagrin! — Je n'aurai donc pas un jour de l'An de paix sur la terre..."

Grand'mère leva les yeux au ciel. "Oui, ma fille, c'est toi qui vas pleurer."

— "Lequel de mes fils, maman?" — Oh! l'instant qu'une mère ignore encore cela. — Sa pen-

IL AIDE SES ENFANTS

"Je ne veux pas négliger de vous exprimer mes remerciements pour le Novoro du Dr. Pierre", écrit Mme Louise Lapin, de Boundary Falls, B. C. "Mes deux enfants avaient l'habitude de mouiller leur lit si je ne les levais pas deux ou trois fois pendant la nuit. Les soins médicaux n'avaient apporté aucun changement à leur état. Ayant du Novoro du Dr. Pierre à la maison, l'idée me vint de leur en faire prendre et, à ma grande surprise, j'obtins de bons résultats. Les enfants sont maintenant soulagés de ce trouble et dorment profondément la nuit entière." Cette salutaire médecine faite de plantes est bien connue pour son bio-effet en effet sur le procédé d'élimination. Non seulement elle règle les intestins mais elle augmente en même temps le flux urinaire aidant ainsi la nature à restaurer les fonctions normales de ces organes. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage, écrivez au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

St-Alphonse

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

A une assemblée régulière du conseil municipal de la paroisse de St-Alphonse de Rodriguez, tenue à la salle publique le cinquième jour du mois de février mil neuf cent trente-quatre, à laquelle assemblée sont présents: MM. Albert Gaudet, maire, Henri Gareau, Arthur Arbour, Aci-Payette, Paul Gareau, Léo Rivest et Georges Marchand tous conseillers forment le conseil au complet sous la présidence de M. le Maire.

Il est procédé comme suit: le conseiller Léo Rivest propose, secondé par le conseiller Henri Gareau, et il est résolu unanimement, que les membres de ce conseil ont appris avec un profond regret la mort de Madame Juge F.-O. Dugas, mère de notre député provincial, et décident de présenter leurs sympathies les plus sincères à M. Lucien Dugas et à sa famille.

Que copies de la présente soient transmises à M. Dugas et aux journaux pour publication.

Albert Gaudet, maire
John Neilan, Sec.-Trés.

Forte position de la
Cie Goodyear Tire

Les faits saillants du compte rendu de la Goodyear Tire & Rubber Company of Canada, qui a été présentée à l'assemblée annuelle à Toronto, sont: une augmentation de près de 92% dans les bénéfices nets, un accroissement dans l'actif liquide, une expansion modérée du fonds de roulement et des réserves.

Les bénéfices de l'exercice terminé le 31 décembre 1933, après avoir défrayé les dépenses de fabrication, de vente et l'administration ainsi que l'impôt sur le revenu, se sont élevés à \$1,991,510; la provision pour la dépréciation a été fixée à \$614,034, ce qui a laissé un profit net de \$1,377,476. C'est \$659,723 de plus qu'en 1932.

La compagnie a versé des dividendes de \$507,547 sur le stock privilégié et de \$360,164 sur le stock ordinaire; le résidu, ajouté au solde reporté de \$7,230,421, a formé un surplus global de \$7,740,187 à la date du 31 décembre.

Pendant l'année, la compagnie a racheté pour \$582,000 d'obligations de la Goodyear Cotton Company et le solde de \$769,000 a été appelé au remboursement le 1er mars 1934. La compagnie a aussi racheté pour \$13,500 d'actions privilégiées. La réserve pour la dépréciation est maintenant de \$6,238,692 et la valeur comptable des établissements représente 47% du prix coûtant.

Le bilan révèle que l'actif liquide est passé de \$6,558,032 à \$6,943,614; l'encaisse s'est accrue de \$518,550, les prêts à vue et les fonds d'Etat ont baissé de \$132,978, les comptes à percevoir ont monté de \$87,458 et les inventaires ont décliné de \$126,202. Le total de l'actif liquide s'établit à \$10,684,765, ce qui est \$346,838 de plus qu'à la fin de 1932. Le passif exigible à \$496,704 montre une augmentation de \$220,631 à cause surtout d'un accroissement de \$134,260 dans la réserve nécessaire pour l'impôt sur le revenu et les autres taxes. Le fonds de roulement est donc de \$10,188,060 ou de \$211,338 plus élevé qu'à la fin de 1932.

Un bénéfice d'environ \$200,000 réalisé sur le commerce d'exportation n'a pas été inclus dans le compte rendu parce que le montant exact n'en a pas encore été déterminé.

A part l'actif liquide, le bilan mentionne les placements divers, \$246,796; les immobilisations, \$12,149,586; et les charges différées, \$43,434. L'actif global se chiffre par \$23,083,582, soit \$305,879 de plus qu'en 1932.

La réserve pour la dépréciation à \$6,238,692 accuse une hausse de \$256,613. La dette obligatoire a été réduite de \$582,500 et est de \$769,000. Les 128,630 actions ordinaires appartiennent au même montant \$591,698.

Quelle meilleure PREUVE
de QUALITÉ?

En toute sincérité, nous croyons qu'il n'existe pas de meilleur gin genevois que le Melchers CROIX D'OR.

Il est fait de grains de choix; l'âge en est attesté par le Gouvernement Fédéral, et l'art et l'expérience du fabricant garantissent une qualité uniformément excellente. Le fait indiscutable est que les Canadiens le préfèrent de beaucoup à tout autre gin.

Le GIN CANADIEN Authentique GENEVA

MELCHERS CROIX D'OR

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Distilleries: Berthierville, Qué. Bureau-Chef: Montréal, Qué.

10 onces \$1.00
26 onces 2.30
40 onces 3.30

Condoléances

Province de Québec
Municipalité de St-Ambroise de Kildare

A une session générale du Conseil Municipal de St-Ambroise de Kildare tenue à la salle publique de cette municipalité lundi, le cinq février mil neuf cent trente-quatre, à une heure de l'après-midi, conformément aux dispositions du Code Municipal de Québec, à laquelle session sont présents: M. le maire Adélard Chevrete et MM. les conseillers Arthur Forest, Ephraïm Beaugrand, Alexandre Laporte, Emile Gaudet, Alfred Desmarais et Parfait Perreault.

M. le maire Adélard Chevrete propose secondé par M. le Pro-maire Arthur Forest, que M. Lucien Dugas, notre député à la Chambre Législative Provinciale, soit assuré que tous les membres de ce conseil sympathisent avec lui dans la profonde douleur qu'il éprouve par la perte de sa vénérable mère, Madame F.-O. Dugas.

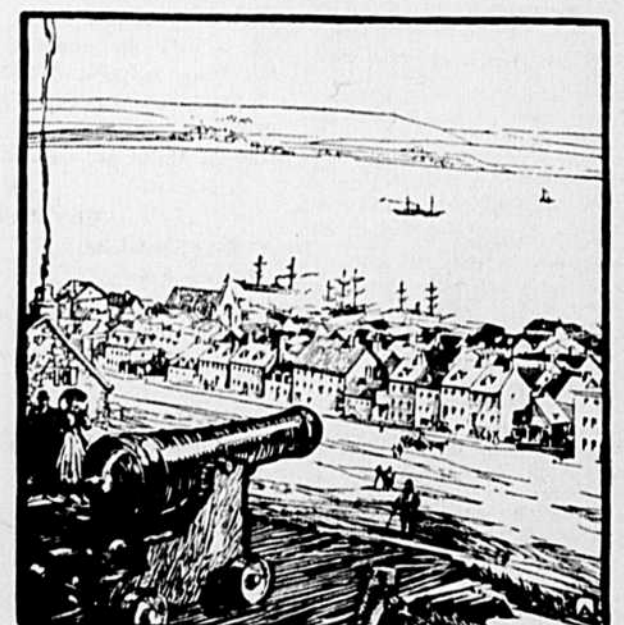
Et que cette résolution soit transmise à M. Lucien Dugas ainsi qu'aux journaux de Joliette pour publication. Adopté unanimement.

Vraie copie extraite du livre des délibérations du conseil municipal de St-Ambroise de Kildare.

J.-J. Arsène Fitzpatrick,
Sec.-Trés. du C. M.



Mlle Mary McCormick à son arrivée à Londres pour chanter au Palladium en dépit d'une infection pour l'empêcher de chanter excepté en Floride.



AU COURS DES ANNÉES

C'est dans la ville historique de Halifax que sept marchands fondèrent la Banque Royale, il y a plus de soixante ans. Et depuis, celle-ci a toujours adhéré fermement aux sains principes posés par ces hommes d'expérience. Le changement des conditions n'a fait qu'accroître sa solidité.

LA BANQUE ROYALE
DU CANADA

SUCCURSALE JOLIETTE J. U. QUENNEVILLE, Gérant

Si vous souffrez de:

Faiblesse
Maux de reins
Rhumatisme
Épuisement
Maux d'estomac
Fatigue
Malaise général

occasionnés par l'affaiblissement de tout le système

prenez, Messieurs, les PILULES MORO; elles sont toujours employées avec grand succès.

PILULES MORO

pour les Hommes

Cie Médicale Moro, 1576, rue St-Denis, Montréal.

DE NOUVEAUX SUCCÈS POUR LA METROPOLITAN

Enormes dividendes payés
pour la troisième fois
dans l'histoire.

La Metropolitan Life Insurance Company, aujourd'hui, a ses vingt-cinq millions d'assurés, le rapport annuel de 1933 qui, comme les années précédentes, a été fait aux assurés pour un montant total plus élevé que jamais; un accroissement de l'actif; la répartition aux assurés de la troisième des plus fortes dividendes de l'histoire de la compagnie. Le rapport rappelle encore que la compagnie est absolument mutuelle et qu'elle n'a pas d'actionnaires.

Ce rapport est en lui-même une preuve évidente de la confiance du peuple du Canada et de celui des États-Unis dans la protection stable qu'offre l'assurance-vie. En effet, la Metropolitan a versé plus de deux milliards de dollars à ses assurés et à leurs bénéficiaires, au cours des cinq dernières années.

En 1934, la somme de \$95,230,452 est mise en réserve afin de servir des dividendes aux assurés. L'échelle régulière des dividendes répartis au titre des polices à primes courantes est la même que celle de l'an passé. Si l'on tient compte de la répartition des dividendes de 1934, il apparaît que, depuis le début de ses opérations, la Metropolitan a payé ou crédité à ses assurés, sous forme de bonus ou de dividendes, un montant total de \$918,472,210. De ce montant, \$490,000 ont été réalisés et répartis au cours des quatre dernières années.



HARRY D. WRIGHT

Troisième vice-président et général, au Canada, de la Metropolitan Life Insurance Company qui réside dans la Dominion.

Dans un commentaire sur les activités de la compagnie, le troisième vice-président, M. Wright, géant au Canada, s'exprime ainsi: "En 1933, nous avons plus versé à nos assurés du Dominion qu'en aucune autre année écoulée depuis le début de notre entreprise au pays, en 1872. C'est ainsi, qu'au cours des cinq dernières années, le montant total des argentés payés a atteint \$1,067,444." M. Wright fait encore remarquer que les placements effectués par la Metropolitan Life au Canada, ont été portés, au cours de l'année, à \$240,233,408, et que le total des assurances en vigueur au pays ont dépassé un milliard de dollars.

Le 31 décembre, l'actif de la compagnie était de \$2,890,701,191; c'est-à-dire une augmentation de \$91,888,701 sur l'année précédente. On a fait remarquer que l'un des principaux changements opérés dans l'actif, au cours de l'année, a été dû à l'acquisition, plus considérable d'obligations, notamment d'obligations des gouvernements, des provinces, des États et des municipalités, et à l'augmentation d'espèces en caisse, ce qui a mis à la disposition de la compagnie des disponibilités plus considérables.

Le revenu total de la compagnie, pour l'année, s'est élevé à \$871,223,003. Ce montant a été amplement suffisant pour répondre à toutes les demandes de l'année, pour verser aux assurés les sommes dues, pour payer les frais d'administration, pour faire à la réserve les dépôts additionnels nécessaires, et, enfin, pour augmenter la caisse de surplus et la porter à \$243,123,032. Sans parler d'un autre élément de sécurité constitué par le fonds de \$43,000,000 affecté aux éventualités.

Les paiements faits, en 1933, aux assurés de la Metropolitan et aux bénéficiaires de ceux-ci, avaient dépassé le demi-milliard. Or, ces paiements ont été eux-mêmes dépassés, pour l'année, par la somme de \$729,750 en bénéfices au décès, en dotations parvenues à échéance, en rentes, en dividendes, en bénéfices d'incapacité, en rachats de polices, etc. Le dernier montant total, on a payé pour sinistres mortuaires la somme de \$151,580,374 et on a payé, à des assurés vivants, la somme de \$400,000,000.

En 1933, le montant total des assurances émises, réintégrant et augmentées, a été de \$3,174,304,475. De ce montant, \$1,583,300,796 ont été souscrits dans la branche ordinaire; \$1,590,970,439 dans la branche Industrielle à primes hebdomadaires ou mensuelles; \$86,233,239 dans la branche collective. La souscription a été faite à une allure, pour chaque jour ouvré de l'année, de 10,929 polices formant la somme de \$10,518,227 d'assurances. La branche ordinaire a connu, en 1933, une augmentation de \$1,583,300,796, ce qui l'élève à \$3,174,304,475.

Le montant total des assurances en vigueur auprès de la Metropolitan Life à la fin de 1933, était de \$18,802,084,818; ce montant suffisait à conserver à la Metropolitan sa supériorité parmi toutes les compagnies d'assurance sur la vie. Du montant total d'assurances en vigueur, \$9,936,236,416 appartenaient à la branche ordinaire; \$6,424,400,056 à la branche Industrielle; et \$2,442,278,546 à la branche collective. En plus, les assurances accident et maladie en vigueur se chiffraient à \$1,213,622,700 de capital assuré au décès et à \$12,030,018 d'indemnité hebdomadaire. Le nombre des polices d'assurance-vie comprises dans le montant total en vigueur était de 41,000,510; dans ce nombre, il faut comprendre 1,202,014 vie assurées par des contrats collectifs.

CHRONIQUE MUNICIPALE

DES REVENUS PROBABLES POUR 1934 S'ÉLEVANT À LA SOMME DE \$131.788.01

La taxe foncière supposée rapporter \$31,841.85 a été calculée à 65 cents au lieu de 90 cents. — Le taux a donc été réduit de 25 cents cette année. — Le prochain budget des dépenses serait de \$122,025.90, ce qui laisserait un excédent de \$9,762.11. — Une augmentation de salaires en faveur du pompier Joseph Barrette déjà cité à l'ordre du jour et aucun autre changement dans les autres salaires. — Les trois estimateurs de l'an dernier sont réengagés. — M. Paul-Emile Carrier sera le prochain vérificateur.

LA SEANCE DE JEUDI SOIR DERNIER

Mercredi dernier étant jour férié, le Conseil municipal de notre ville a siégé le lendemain soir, 15 février. S. H. le maire J.-C. Perrault présidait la séance et tous les échevins étaient présents.

Au début de ce rapport, disons que c'est à la demande expresse de M. l'échevin Hector Mainville si le conseil, à sa séance du 15 février courant, a consenti à réduire de cinq à trois les catégories de chômeurs. C'est à cette condition d'ailleurs, que M. l'échevin Mainville a secondé la proposition de M. l'échevin Frenette.

L'assistance à la séance du 15 février était moins considérable que d'habitude. Le Conseil s'est réuni en comité, des demandes verbales de Mmes Bernard et Perrault, pour le retrait de leurs enfants actuellement détenus à Huberdeau, de même que des demandes comme évaluateurs de MM. J.-O. Malo et Sinai Perrault, ainsi qu'une requête de M. J.-A. Paquin, Secrétaire du Dispensaire, pour l'octroi ordinaire d'une somme de \$500.00 et remise de taxes.

— Le Conseil considérera à sa prochaine séance une lettre du Bell Telephone Co.

— Comme suite à la lecture d'un télégramme du Sous-Directeur des Secours contre le chômage à Québec, M. le Maire déclare qu'il a téléphoné au Secrétaire de l'hon. Ministre du Travail et que ce dernier l'a informé qu'il n'avait pas encore reçu de la part du Gouvernement Provincial la requête du Conseil de la Cité de Joliette relative à l'amendement qu'il désire apporter à la cédule 336 et se rapportant à l'enlèvement de la neige.

Il est pris et autorisé de téléphoner de nouveau à Ottawa et de s'adresser ensuite à Québec, au député provincial, s'il est informé en premier lieu que la demande du Conseil n'est pas arrivée à destination finale.

— Au dossier des lettres de l'hon. Francoeur, du Secrétaire du Premier Ministre du Canada, ainsi que du Commissaire fédéral adjoint en rapport avec la résolution adoptée par le Conseil concernant la mise à la charge des gouvernements intéressés de la distribution des secours aux nécessiteux.

— A la prochaine séance la considération d'une lettre du vérificateur Racine concernant la charge pour l'assistance publique.

— Une liste de comptes portant le No 5 au montant de \$3,057.26 est initiée et approuvée par qui de droit.

— M. le Maire est autorisé de si-

gner la carte d'hospitalisation de l'acquéreur Gauthier fille d'Albert, celle de Marie-Berthe Marion devant être étudiée en comité.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Le secrétaire-trésorier donne lecture du rapport suivant concernant les finances. On remarquera que le taux de la taxe foncière a été baissé de 25 cts car il était de 90 cts auparavant et il est maintenant de 65 cts:

Son Honneur le Maire, Messieurs les Echevins.

Votre Commission des Finances, composée de Son Honneur le Maire et de tous les membres du Conseil, a l'honneur de vous faire rapport:

Quelle s'est réunie à l'Hôtel de Ville le 15 février courant, (1934), à huit heures P.M., sous la présidence de M. S.-A. Lavalley.

Que le président a soumis à la Commission, par la lecture qu'il en a faite, le budget pour l'année 1934, comprenant les revenus estimés et les dépenses prévues pour l'exercice, ainsi qu'une échelle révisée des salaires des employés municipaux.

Que votre commission, après avoir pris communication du budget soumis, a déclaré l'approuver à toutes fins et en recommandant l'adoption.

Que votre commission recommande que le salaire annuel de M. Jos. Barrette, qui était de \$832.00 soit porté à \$884.00 comme appréciation de sa vaillance et de ses loyaux services, signalés à l'ordre du jour après l'incendie de l'édifice Desormeaux; cette augmentation de salaires apparaît dans la cédule annexée au dit budget.

Que votre commission approuve l'échelle révisée des salaires annexée au dit budget et recommande qu'elle soit mise en vigueur, le jeudi, 8 mars 1934.

Que votre commission recommande en outre que seuls les employés municipaux qui sont tenus de fournir une police de garantie aient le droit de percevoir les deniers de la Corporation et ce, dans les limites de leurs attributions respectives, sauf le clerc du marché et celui de la pesée publique, lesquels continueront d'exercer leurs fonctions de percepteurs, comme auparavant.

Le tout humblement soumis

Joliette, ce 15 février 1934.
(Signé) S.-A. LAVALLEY,
G. GUERIN,
JOS. FRENETTE,
A. LAVOIE,
O. RAINVILLE,
OSCAR LANDRY,
NARCISSE HOTTE,
J.-C. PERRAULT.

LE BUDGET DE 1934 REVENUS ESTIMÉS POUR 1934

Dep't de l'Electricité		\$34,306.18
Revenu brut		
Revenu brut	\$17,579.72	
Moins 10%	1,757.97	15,821.75
Administration générale		
Taxe foncière 65% (au lieu de 90%, baissée de 25%)		31,841.85
Taxe locative	6,983.88	
Moins 40%	2,793.55	4,190.33
Taxe commerciale	2,227.00	
Moins 10%	222.70	2,004.30
Taxe spéciale		17,050.00
Pelletage		1,790.00
Vidanges	1,963.00	
Moins 50%	981.50	981.50
Marché		5,695.00
Licences	11,529.00	
Moins 10%	1,152.90	10,376.10
Recettes générales	4,575.00	
Intérêts, taxes et autres	3,158.00	
		\$131,788.01
DEPENSES PREVUES POUR 1934		
Egouts et puits	\$ 1,591.81	
Rues	18,547.75	
Parcs	1,585.74	
Trottoirs et traverses	4,581.96	
Pavage	550.52	
Police	2,533.35	
Incendies	10,131.21	
Hygiène	3,211.19	
Assistance Publique	8,360.57	
Marché	2,313.41	
Hôtel de Ville	6,885.70	
Depenses aux revenus	16,253.51	
Amortissement	45,479.18	
		\$122,025.90
RECAPITULATION		
REVENUS PROBABLES (moins octrois secours direct)	\$131,788.01	
DEPENSES PREVUES (moins secours directs)	122,025.90	
EXCEDENT des revenus sur les dépenses	\$ 9,762.11	

Lisez "L'Etoile du Nord"

LE NOUVEAU PLYMOUTH DE 1934 EN EXPOSITION AUJOURD'HUI!

L'auto au prix le plus modique au Canada ayant des roues munies de ressorts à action indépendante

ENEZ VOIR

L'auto le plus gros dans le domaine des prix les plus modiques

Le seul auto au prix le plus modique ayant des roues munies de ressorts à action indépendante... plus le Pouvoir Flottant... une Carrosserie acier-sécurité... et des Freins Hydrauliques

VOUS avez eu l'occasion de voir deux des trois principaux autos rangés dans le domaine des prix modiques. Voyez maintenant le seul auto à prix modique ayant des roues munies de ressorts à action indépendante... en plus des trois caractéristiques qui sont aujourd'hui considérées comme la base réelle de la valeur.

Le Plymouth est l'auto au prix le plus modique au Canada ayant des roues munies de ressorts à action indépendante. Tous les modèles — même ceux aux prix les plus modiques — portent cette caractéristique.

Et remarquez ceci: Les ressorts à action indépendante dont le Plymouth est muni ont toute la résistance et la simplicité des ressorts dont sont munis les autos se vendant à un prix beaucoup plus élevé.

Vous ne sentez pas les chocs de la route dans le Plymouth. Pas de contrecoups — vous ne sentez pas de secousses inattendues dans la banquette arrière.

Vous jouissez d'une promenade douce même sur les routes les plus raboteuses.

Et pas d'extra pour ce confort. De fait, certains modèles se vendent \$60 à meilleur marché (14.6) que tout autre auto possédant cette caractéristique.

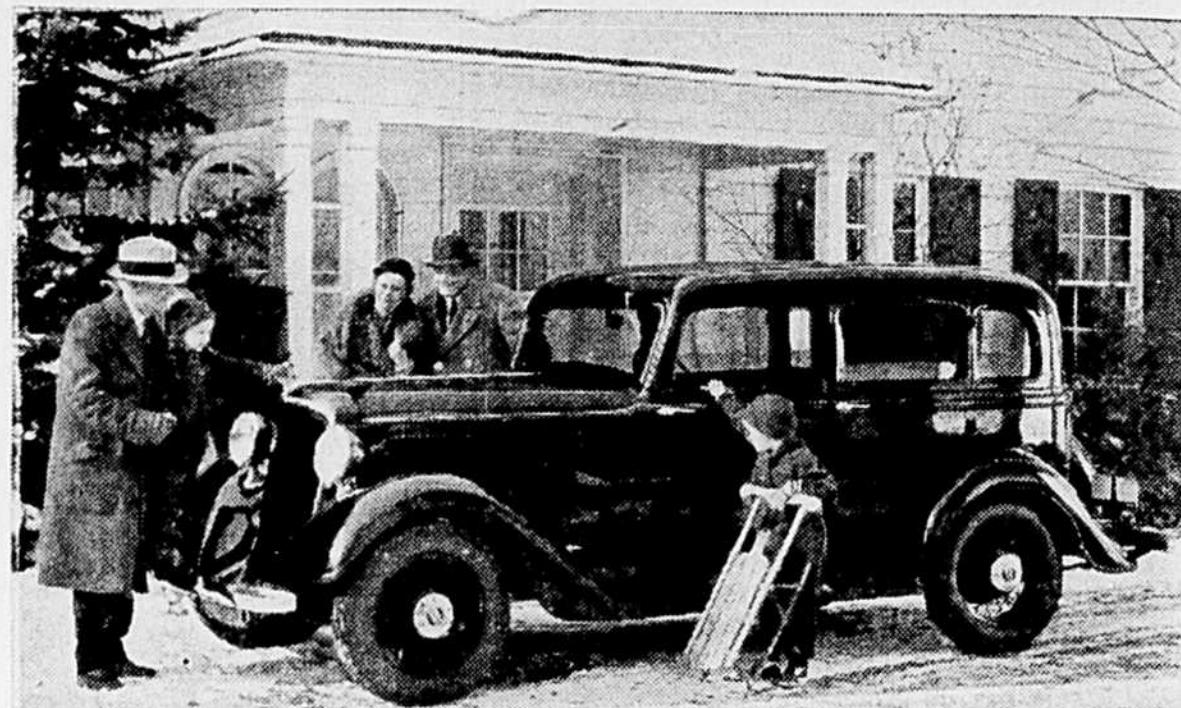
Le Roman d'une Promenade Mais cette caractéristique n'est pas la seule raison de cette promenade douce et agréable.

UN MOT Sur La Sécurité

Tout le monde veut se sentir en sécurité... alors voyez les freins du Plymouth... et sa carrosserie acier-sécurité.

Vous sentez plus "sûr" dans le Plymouth — parce que vous êtes tout entouré d'acier. Les carrosseries Plymouth sont construites d'acier renforcé avec de l'acier... puis fondues en un tout solide et permanent.

Voilà ce qui s'appelle protection. Pas de soucis sous le rapport de la sécurité, pas de



Le Plymouth Six... L'auto au prix le plus modique au Canada ayant des roues munies de ressorts à action indépendante.

N'oubliez pas que chaque Plymouth vous donne le Pouvoir Flottant... plus de vibration provenant du moteur.

Et les freins. Ils sont hydrauliques. Pas de boudins, ni de chevilles, ni de chaînes. Une action sûre et uniforme sur les quatre roues... car les freins hydrauliques sont auto-compensateurs.

Plus Gros — Plus de Pouvoir

Naturellement, vous voulez l'auto le plus gros que votre argent puisse acheter. Alors vous voulez un Plymouth — le Plymouth De Luxe, qui a un empaquetement de 114 pouces.

Le Plymouth est le seul dans le domaine des autos au prix le plus modique qui vous donne toutes ces caractéristiques. De fait, nul autre que le Plymouth vous donne plus qu'une d'elles.

Considérez tous ces avantages. Prouvez à votre satisfaction que, dans le domaine des autos à prix modiques, le Plymouth est celui où le génie mécanique est le plus en évidence. Faites un tour dans le Plymouth dès aujourd'hui.

HUIT PREUVES DE QUALITE QUE VOUS NE TROUVEREZ DANS NUL AUTRE AUTO AUX PRIX LES PLUS MODIQUES

1. Châssis en X avec section en forme de boîte. Plus fort et plus rigide que les types conventionnels. C'est un châssis dans un autre châssis. L'auto est ainsi plus solide.
2. Pistons en T. Les mortaises sont une marque de prudence mécanique. Elles assurent le fonctionnement parfait du piston, et produisent une meilleure pression.
3. Vous n'avez pas de piston. Vous n'avez pas de piston. Vous n'avez pas de piston. Vous n'avez pas de piston. Vous n'avez pas de piston.
4. Filtre pour l'huile. Ceci assure une lubrification adéquate, et l'huile dure plus longtemps.
5. Transmission silencieuse. Silence à toutes les vitesses. L'embrayage se fait facilement, sans cliquetis. Les dames surtout apprécient ce perfectionnement.
6. Le vilebrequin à quatre pattes. Dans le vilebrequin est supporté par quatre patins d'ordinaire. Voilà une garantie de fonctionnement parfait.
7. Frein d'urgence indépendant. Dans le vilebrequin est supporté par quatre patins d'ordinaire. Voilà une garantie de fonctionnement parfait.
8. Trente roulements antifriction. Les roulements à billes et à rouleaux sont à l'auto ce que les rubis sont à une montre. Le Plymouth en a 30 — plus que vous n'en trouverez dans nul autre auto au prix les plus modiques. Preuve irréfutable de qualité.

L'AUTO A PRIX MODIQUE OU LE GENIE MECANIQUE EST LE PLUS EN EVIDENCE

JOLIETTE AUTOMOBILE ENRG. (Georges Lesage Prop.) 13, rue Notre-Dame, [Tél. 264] Joliette.

Dans le présent budget, il n'a pas été tenu compte des revenus et des dépenses probables concernant les Secours Directs, vu qu'il est pratiquement impossible de faire des prévisions même approximatives sous ce rapport.

Au présent budget, est annexée une cédule révisée des salaires. — A l'exception d'une augmentation de \$1.00 par semaine en faveur du pompier Jos. Barrette, les salaires des autres employés municipaux restent les mêmes que l'an dernier.

Joliette, ce 15 février 1934.

(Signé) S.-A. LAVALLEY,
Président de la Commission des Finances.

— M. l'échevin Lavalley, appuyé par M. l'échevin Guertin, propose que le rapport susdit de la Commission des Finances, soit adopté à toutes fins que de droit. Adopté.

— M. l'échevin Frenette, appuyé par M. l'échevin Guertin, propose que ce Conseil accepte et ratifie le rapport No 1 de la Commission Spéciale du Fonds d'Amortissement. Adopté.

— M. l'échevin Guertin, appuyé par M. l'échevin Landry, propose que la dite Commission soit autorisée, aussitôt qu'il existera une somme disponible de \$1,000. au compte de banque, de faire l'acquisition, au pair, de l'obligation du Dominion, \$1,000. récemment cotée de la Lanora, Oil & Gas Syndicate. Adopté.

— M. l'échevin Landry, appuyé par M. l'échevin Guertin, propose que ce Conseil siège maintenant en comité général et à la reprise de la séance, les résolutions suivantes soient ratifiées:

Le Conseil décide de ne pas intervenir dans le cas des enfants de Mme Bernard et de Mme Vve Georges Perrault, enfants actuellement détenus à Montfort ou à Huberdeau, et il attendra de nouveaux renseignements pour prendre une décision relative.

Stimule et réconforte

THE "SALADA"

'Frais des plantations'

LES BONS PAIENT SOUVENT POUR LES MÉCHANTS

... mais avec le Gin de Kuyper, chaque bouteille est bonne — il ne s'en trouve point de mauvaise.

100 la bouteille de 10 onces

250 la bouteille de 26 onces

350 la bouteille de 40 onces

Mélangé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SONS, DISTILLATEURS, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

de KUYPER

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Le rapport annuel de la Sun Life

Il y a dix ans la Sun Life avait moins d'un milliard de dollars d'assurance en vigueur. Aujourd'hui elle en a deux milliards et trois cents, se classant ainsi à un rang enviable parmi les compagnies d'assurances du monde entier.

Le soixante-troisième rapport annuel de la Sun Life Assurance Company of Canada, qui vient d'être rendu public, est un des rapports les plus propres à inspirer confiance que les entreprises d'assurance-vie aient jamais publiés pour l'année 1933. L'état financier révèle une situation saine et des améliorations importantes. Le montant de l'encaisse a augmenté, l'excédent des recettes sur les déboursés est de vingt-quatre millions de dollars, enfin les réserves des polices sont évaluées sur la même base solide que d'habitude. Les recettes de l'exercice dépassent les cent cinquante-deux millions de dollars.

Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève, pour 1933, à deux cent seize millions de dollars; c'est un montant d'affaires nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada.

La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars; il dépasse maintenant les six cent vingt-quatre millions de dollars.

Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — jusqu'ici publiés pour l'année 1933. L'état financier révèle une situation saine et des améliorations importantes. Le montant de l'encaisse a augmenté, l'excédent des recettes sur les déboursés est de vingt-quatre millions de dollars, enfin les réserves des polices sont évaluées sur la même base solide que d'habitude. Les recettes de l'exercice dépassent les cent cinquante-deux millions de dollars.

importantes compagnies d'assurance-vie du monde.

En étudiant l'état financier, on constate une forte augmentation, dans le portefeuille, des obligations d'Etat et des autres obligations. Les espèces en caisse et dans les banques forment un total de plus de dix-huit millions de dollars. Le revenu encaissé sous forme d'intérêts, de dividendes et de loyers s'est maintenu à niveau très satisfaisant. La Compagnie a réalisé en 1933 des bénéfices plus considérables que ceux qu'il lui fallait pour verser les dividendes attribués à ses polices. Ainsi elle a réalisé à la vente de titres un bénéfice net de près de six cent vingt-trois mille dollars, bien que, sauf pour le cas des obligations mentionnées plus haut, le portefeuille reste constitué de la même façon qu'à la fin de l'année 1932.

Employez les tablettes GRIP-LAX

Le remède efficace contre La Grippe, Refroidissements, Rhumes de Cerveau, etc.

N'affecte pas le cœur.

Demandez-les à votre pharmacien 25c

EXCURSION — A — QUEBEC — ET — Trois-Rivières DE MONTREAL

SAMEDI 24 FÉVRIER

\$2.60 A QUEBEC

\$1.10 à Trois-Rivières

RETOUR jusqu'au lundi soir, 26 février

Voitures de 1ère classe seulement. — Aucun bagage enregistré.

Enfants de 5 ans et au-dessous de 12 ans, moitié prix.

PACIFIQUE CANADIEN

ST-ESPRIT

NOTES D'ARGENT

Mardi, le 6 février, M. et Mme Damien Lachapelle célébraient leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. A cette occasion, à 9 heures, il y eut messe solennelle chantée par M. l'abbé Hermas Lachapelle, curé à St-Antoine de Lavaltrie, frère de M. Damien Lachapelle. Les jolies étaient accompagnées de M. et Mme Hormidas Lachapelle et de M. et Mme Napoléon Pelletier. Le chant fut exécuté par la chorale de St-Esprit sous la direction de M. Joseph Lévesque.

Après la messe, tous se rendirent à la demeure de M. et Mme Damien Lachapelle où ils prirent le dîner ainsi que le souper. Après le dîner il y eut lecture d'une adresse par Jean Lachapelle, fils d'âge jubilaire; M. l'abbé Hermas Lachapelle répondit; M. le curé J.-Sinaï Barrette et M. l'abbé Onésime Lachapelle, ancien curé adressèrent aussi la parole. L'honorable J.-Ferdinand Daniel, N.P., C.L., M. Joseph Lamarche et M. Joseph Lévesque parlèrent au souper.

Les parents et amis leur offrirent une magnifique couteillerie en argent. Voici les noms des personnes présentes: M. et Mme Damien Lachapelle, Jean, Lucie et Yvan, leurs enfants; MM. les abbés Hermas Lachapelle, J.-Sinaï Barrette, Onésime Lachapelle, Victor Amyot, Honorable J.-Ferdinand, N.P., C.L., M. Joseph Lamarche, N.P., et Mmes Jean Durand, N.P., Avila Lachapelle, Hormidas Lachapelle, Mme Arsène Latendresse, Mlle Marie-Louise Lachapelle, Mme Joseph Lachapelle, MM. et Mmes Elzéar Lesage, Roch Lesage, Pierre Lesage, Napoléon Pelletier, Elzéar, Henri et Josephat Lachapelle, Henri Lafortune, Sam Grégoire, Léopold Latendresse, Napoléon Vézina, Louis Latendresse, Albert Beaudoin, Roméo Marsolaia, Joseph Lévesque, Achille Lamarche, Clodomir Vézina, Samuel Pellerin, Wilfrid Allard, Joseph Vézina, Aurélien Bertrand, Antonio Grégoire, Mme J. Faber, Mlle Liliane Lafortune, Jeannette, Juliette, Cécile, Hélène, Noëlla et Brigitte Lachapelle, Antoinette, Pamélie et Annette Latendresse, Basile et Réjeanne Lesage, Jeanne, Henri et Madeleine Marsolaia, Marguerite Desrochers, Madeleine Brouillet, Jeanne Pellerin, Marie-Flore, Léopoldine et Alice Bertrand, Fernande Allard, MM. Léonard, Robert et Fortunat Lachapelle, Raymond Lesage, Lionel, Henri et Guy Marsolaia, Louis-Charles Lesage, Almanzor Lafortune, Robert Bertrand, Roméo et Henri Lamarche, Fernando Grégoire, Ismaël et Narcisse Turcotte.

Ceux dont les noms suivent, bien qu'ayant contribué au cadeau, n'ont pu participer à la fête: MM. et Mmes Adrien Foucher, Arthur Vincent, Louis Desrochers, Pacifique Brouillet, Joseph Brouillet, Mmes François Tremblay, Honoré Bazinet, Clément Laviolette.

Il y eut chant, musique et divers amusements. Tous se quittèrent à une heure avancée dans la nuit avec l'espoir de revenir dans vingt-cinq ans.

SOIREE INTIME

Mercredi soir dernier, avait lieu chez M. et Mme Albert Lafortune une magnifique réunion de parents et d'amis. A cette occasion, il y eut chant, musique et danse.

Vers minuit un goûter des plus succulent et crème à la glace furent servis.

Etaient présents: MM. et Mmes Oliva Sirard, Roland Dufort, Rosaire Lafortune, Sam Grégoire, Aurélien Perreault, Mlle Liliane Lafortune, MM. Jean Lachapelle, Maxime Lafortune, Mlle Hélène Bertrand, Lucie Lachapelle, Marguerite Desrochers (Joliette) Valentine Archambault, Simone et Liliane Majean, Jeanne, et Cécile Perreault, Cécile et Rosina Sirard, Léopoldine et Alice Bertrand, Béatrice Bélanger, Antoinette et Annette Latendresse, Yvette et Carmen Grégoire, Léona Vézina, Fleurette Allard, Florentine Marsan, Isabelle Marsolaia, Cécile Perreault, Fernande Rivest, Berthe, Hélène, Rita, Dolores et Noëmi Lapierre, Cécile Venne, Rita et Cécile Archambault, Jeannette Allard, Cécile Martel, Lucille Lamarche, Juliette et Fernande Martel, Maximilienne, Laurencia et Fernande Roch, Anita Lafortune, Lucette et Juliette Martel, Lina Lafortune, MM. Almanzor Lafortune, Orient Ricard, Armand Majean, Jean-Paul Sirard, Aubin Bélanger, Robert Bertrand, René Allard, Léo Vézina, Maurice Marsan, Lorenzo Perreault, Edouard, Bernard, Valmore, Henri et Eugène Marsolaia, Gérard Grégoire, Sylvie, Roch, Gérard et Roland Wolfe, Léo Dulong, Johnny St-Jean, Euclid, Dulong, Laurent Majean, Lionel, Henri et Adolphe Lafortune, Georges Martel, Léonard et Roméo Lapierre, Roland et Georges Venne, Anselme et Rodrigue Archambault, Victor et Roland Allard, Avila Archambault, Lucien Martel, Maurice et Benoit Lamarche, Guillaume et Jacques Archambault, Herman, Rosaire et Paul-Emile Martel, Gérard et Roland Roch, M. Paquin.

Ce n'est qu'à une heure avancée de la matinée que tous se séparèrent en remerciant M. et Mme Lafortune de l'accueil reçu.

Chiffres éloquentes

La Metropolitan publie des chiffres tirés de son compte rendu annuel de 1933, et fait des comparaisons qui montrent comment elle a traversé les cinq années difficiles qui se sont écoulées depuis 1928.

DURANT une période de dépression mondiale comme on n'en a peut-être jamais vu, l'institution de l'assurance sur la vie, dans l'Amérique du nord, a obtenu des résultats qui commandent l'admiration de toute personne en mesure de les apprécier.

Du 1er janvier 1929 au 1er janvier 1934, la Metropolitan, qui compte plus de 25,000,000 d'assurés sur la vie — près de 1/5 de la population totale du Canada et des Etats-Unis — a payé à ses détenteurs de polices et à leurs bénéficiaires plus de 2 milliards (\$2,000,000,000).

Durant la même période, les assurés à la Metropolitan, par leurs versements de primes, ont contribué à accroître de plus de 1 milliard (\$1,000,000,000) les valeurs actives qui sont

conservées pour être distribuées plus tard à eux-mêmes et à leurs bénéficiaires.

Après le paiement, durant cette période, de plus de 450 millions (\$450,000,000) en dividendes aux assurés, le surplus de la compagnie accusait une augmentation de plus de 100 millions (\$100,000,000).

Ces chiffres, qui sont ceux d'une seule compagnie, sont un témoignage éclatant de la confiance que les gens du Canada et des Etats-Unis ont dans la sécurité et la protection de l'assurance sur la vie.

L'assurance sur la vie offre le moyen le plus efficace et le plus satisfaisant de s'assurer l'avenir à soi-même et aux siens.

	31 décembre 1928	31 décembre 1933	Augmentation en 5 ans
Actif	\$2,695,475,965.64	\$3,860,761,191.39	\$1,165,285,225.75
Réserve statutaire des polices	2,374,118,707.00	3,358,462,467.00	984,343,760.00
Autres obligations	161,281,258.71	216,175,691.68	54,894,432.97
Surplus, y compris la réserve pour les éventualités	160,075,999.93	286,123,032.71	126,047,032.78
Assurances en vigueur	16,371,956,002.00	18,802,984,818.00	2,431,028,816.00
Dividendes payés aux assurés	67,904,719.32	101,790,536.56	450,608,045.72
Total des versements aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires (dividendes compris)	283,396,831.69	572,679,580.85	2,319,359,211.70

Compte rendu pour l'exercice terminé le 31 décembre 1933

(selon le rapport annuel déposé au Département des Assurances de l'Etat de New-York)

Actif	\$3,860,761,191.39
Passif	
Réserve statutaire des polices	\$3,358,462,467.00
Réserve pour les dividendes payables en 1934 sur:	
Polices Industrielles	\$45,232,899.00
Polices Ordinaires	48,188,553.00
Polices Maladie et Accidents	1,809,000.00
Réserve totale pour les dividendes	95,230,452.00
Toutes autres obligations	120,945,239.68
Réserve pour les éventualités	43,000,000.00
Fonds non attribués (surplus)	243,123,032.71
	\$3,860,761,191.39
Recettes en 1933	871,233,003.33
Augmentation de l'actif en 1933	91,388,766.11

Remarque — Les valeurs employées pour les actions et les obligations non soumises à l'amortissement sont celles qui ont été fournies par l'Assemblée Nationale des Commissaires d'Assurance. Sur la base des valeurs au cours de bourse, au 31 décembre 1933, des actions et des obligations non soumises à l'amortissement, l'actif total est de \$3,837,723,706.21; la réserve pour les éventualités \$19,962,514.82 et les fonds non attribués (surplus) \$243,123,032.71.

Assurances-vie en cours	
Assurances Ordinaires	\$9,936,236,416.00
Assurances Industrielles (primes hebdomadaires ou mensuelles)	6,424,469,056.00
Assurances Collectives	2,442,279,346.00
Total des assurances en cours	\$18,802,984,818.00
Nombre des polices en vigueur (y compris 1,352,614 certificats d'assurance collective)	41,660,510
Assurances-vie émises, remises en vigueur et accrues moyennant versement de primes en 1933: \$3,174,994,475. Ordinaires: \$1,583,300,706; Industrielles: \$1,505,470,439; Collectives (excepté l'accroissement sur polices collectives): \$86,223,330.	
Assurances Maladie et Accidents en cours	
Capital assuré	\$1,213,622,700.00
Indemnité hebdomadaire	12,536,918.00
Dividendes payés aux assurés jusqu'à ce jour, plus ceux déclarés pour 1934	\$918,472,210.17

AFFAIRES CANADIENNES

Assurances en cours au Canada, à la fin de 1933	\$1,008,213,378
Ordinaires	\$580,219,141
Industrielles	363,058,040
Collectives	64,936,197
Assurances émises au Canada en 1933	\$213,638,854
(y compris les assurances établies et accrues)	
Ordinaires	\$116,438,139
Industrielles	95,524,241
Collectives (sans les augmentations)	1,676,474

Placements au Canada	\$246,233,408.08
Obligations du Dominion et autres, garanties par le gouvernement \$51,200,019.77	
Obligations Provinciales et Municipales, garanties par les provinces et les municipalités	111,459,189.60
Autres Placements	83,574,198.71
Polices en vigueur au Canada	2,648,986
(y compris 50,681 Certificats d'Assurance Collective)	
Ordinaires	397,399
Industrielles	2,215,006
Collectives (certificats)	36,581
Paiements aux porteurs de polices canadiens, en 1933	\$30,756,783.92

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Bureau chef: NEW-YORK

FREDERICK H. ECKER
président

La Metropolitan est une compagnie à forme mutuelle. Elle n'a pas d'actionnaires.



LEROY A. LINCOLN
vice-président et avocat-conseil général

Tous ses biens sont conservés pour le bénéfice de ses assurés.

Bureau Chef Canadien: OTTAWA

HARRY D. WRIGHT
troisième vice-président et gérant pour le Canada

"Au Service du Canada depuis 1872"

STE-MELANIE

MARIAGE LAPORTE-TELLIER

Samedi, le 10 courant, à 9 heures, a. m. en l'église de Ste-Mélanie, M. Elie Deschênes, curé de la paroisse, a béni le mariage de M. Fernand Laporte, fils de M. Arthur Laporte de St-Ambroise de Kildare, et de Mlle Jeanne Tellier, fille de feu Wilfrid Tellier, de Ste-Mélanie. M. Arthur Laporte servait de témoin à son fils et M. Sylvio Tellier, à sa sœur.

Après la bénédiction nuptiale, il y eut réception chez la mère de la mariée où un excellent dîner fut servi. Dans l'après-midi, les heureux époux partirent en voyage de nocces. Nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur.

NAISSANCE

Le 4 février, fut baptisé: Mario, Lucille, Jeanne-d'Arc, enfant de M. et Mme Emile Archambault (Germaine Laporte). Parrain et marraine M. et Mme Auguste Archambault de Joliette, grands parents de l'enfant.

ST-ROCH DE L'ACHIGAN

Mercredi, le 7 février, avait lieu en l'église paroissiale, le mariage de Mlle Catherine Allard, fille de Mme veuve Adolphe Allard, avec M. Rosaire Lafortune, fils de M. Albert Lafortune.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé Lucien Allard, frère de la mariée qui prononça à la suite une touchante allocution.

Après le mariage, réception et dîner chez la mère de la mariée.

Après souper chez M. Albert Lafortune il y eut chant, musique etc.

De nombreux cadeaux furent offerts aux nouveaux époux: Montre-bracelet: l'abbé Lucien Allard; \$25.00; Mme Joseph Allard; Service de vaisselle: M. et Mme Rosaire Aumont; Couteillerie en argent: Mme veuve A. Allard; Plat en argent: l'abbé Chrysologue Bonin; \$20.00; M. A. Zellus Lafortune; Horloge tambour: M. et Mme R. Henri et Mlle Annette Allard; \$10.00; Mlle Marie-Louise Lafortune; Fer électrique: M. et Mme Wellie Faust; \$10.00; M. le chanoine Bonin; Service à chaise: M. et Mme Léo Piquette; Corbeille à fruits en argent: M. et Mme Ubald Lafortune; \$5.00 en or; l'abbé Henri Délongchamps; \$5.00 en or; M. et Mme Roger Allard; Service à déjeuner: M. et Mme Armand Allard; Corbeille en verre taillé: M. et Mme Joseph Dumont; Corbeille en argent: des cousines Jeannette; \$2.50 en or; Mme Jos. Délongchamps; Couvre-pieds en soie: famille Jos. Bonin; Corbeille à fruits: famille Clovis Bérard; Lampe de radio: Mme et Mlle Plette; Plateau cristallin: M. et Mme Lionel Perreault; Plateau oriental: G. Perreault; Service à déjeuner: M. et Mme A. Bonin; \$2.50 en or; M. et Mme A. Larancée; Set console: M. et Mme Noël St-André; Plat à noix: famille Zénon Bonin; Corbeille à gâteaux: M. et Mme Ed. Huot; Candélabre moderne: M. Oliva Beauchamp; Corbeille à gâteaux: M. Niépole John; Plat à salade: M. H. Lamarche; Grille pain: M. Rémi Gareau; Couteillerie: M. Raoul Tourangeau; Cadres: M. et Mme R. St-Germain; Jarre à confitures: Mme Taillon; Cadres à la peinture: Mlle Gareau; Assiette à gâteaux: Mlle Jeanne Malo; Plat Pirex: M. et Mme Conrad Riopel; Cabaret: Mlle Laurence Lafleur; Fromager: Mlle Françoise et Solange Henri; Plateau en verre: M. et Mme H. Bonin; Bain-marie: M. et Mme Emile Perreault; Couteillerie: famille Albert Allard; Corbeille à pain: M. Ernest Plette.

Aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Traitement de beauté

Pour les rideaux sombres et changés

Si vous êtes découragée de l'apparence de vos rideaux, peut-être l'expérience de cette femme de Toronto vous aidera-t-elle. "Mes rideaux de vivre étaient tellement gris et changés par la poussière, le fumée et le soleil que je n'osais les regarder. Cependant ils étaient encore bien bons et je ne pouvais m'en acheter d'autres. Un pharmacien me dit de les teindre avec les teintures Diamond. Il me dit que sa femme avait eu un résultat splendide avec ces teintures et que réellement, elles contenaient un plus fort pourcentage de plus pures anilines. Je les ai employées et mes rideaux sont réellement comme des neufs—aussi admirablement beaux et colorés!" Employez les Teintures Diamond pour les couleurs foncées en faisant bouillir et les Nuances Diamond pour les couleurs pâles ou nuances de fantasia, sans faire bouillir. Les deux donnent des résultats supérieurs. Dans toutes les pharmacies. 15c.

DIAMOND DYES

FABRIQUEES AU CANADA
meilleures parce que plus riches en pures anilines.

VOUS Y GAGNEZ DE 3 FAÇONS

... Meilleures Cigarettes
... Plus de Cigarettes
... "Mains de Poker", en plus
avec le Tabac à Cigarettes TURRET

Suivez l'exemple d'une foule d'autres fumeurs avisés — "roulez vous-même vos cigarettes" avec le tabac à cigarettes Turret et faites en sorte que votre argent vous achète plus de tabac et de meilleur tabac. Vous obtiendrez aussi des "Mains de Poker" que vous pourrez échanger gratuitement contre les meilleurs papiers à cigarettes — "Vogue" ou "Chantecler" — ou contre d'autres cadeaux utiles.

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le TABAC À CIGARETTES

TURRET
"FINE CUT"

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"
Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

TRIBUNE LIBRE

LA QUESTION DU TABAC

Quelques suggestions

Depuis le premier article que j'écrivais ici, à la suite de l'assemblée du Viger, pour protester contre le projet des manufacturiers, il a coulé beaucoup d'encre sur la question.

A mon sens, on n'a pas donné une seule raison sérieuse pour l'imposition de cette taxe qui affecterait spécialement notre district et le fumeur canadien-français, et si Ottawa l'impose, ce sera la victoire du trust du tabac sur le planteur sans organisation. Les deux partis politiques ayant fait cause commune contre le projet, si nos planteurs avaient une organisation sérieuse qui, dès le début, aurait mis les intérêts en garde, on n'aurait même pas eu l'idée, chez le manufacturier, de faire signer une requête et par conséquent on n'aurait pas eu cette contre-requête, que tout le monde signe sans doute, mais qui, entre nous, n'est pas à notre gloire, à Ottawa.

Le grand mal du district à tabac, c'est le manque d'organisation. Le planteur est isolé; chacun produit le tabac qu'il veut, sans savoir bien souvent quelle graine il met en terre, si son sol peut produire avantageusement cette variété de tabac; puis on récolte au petit bonheur et ce tabac "quelconque" est mis sur le marché, vert, non classifié et sans aucune préparation. Tous ceux qui s'intéressent à la question le disent: il faut que cela cesse si l'on veut progresser, si l'on veut même survivre. Cependant quelle amélioration est en marche? Peut-on espérer mieux? Non sûrement, si le planteur ne voit pas à s'organiser.

Est-ce à dire que la taxe serait venue à propos? Comme je le disais, ici même, il y aurait matière à réflexion: si le gouvernement avait dit: nous allons prohiber la vente du tabac en feuille pour qu'il soit manufacturé, que les revenus qui nous viendraient serviraient à améliorer cette industrie. Mais non, le projet que nous avons combattu, c'est simplement une tentative du manufacturier qui, dans son seul intérêt, veut vendre en paquet le tabac qui actuellement se vend en feuilles. Alors il n'y a aucun avantage pour nous, et par contre c'est la fermeture d'un débouché, au détriment du district et du fumeur canadien-français.

Le remède, le vrai, viendra encore une fois, de l'organisation des planteurs; c'est leur affaire, qu'ils s'en mêlent, avec l'appui du gouvernement.

Pour le lait, il y a l'école d'industrie laitière, un service d'inspecteurs des beurries, une commission d'industrie laitière; pour l'aviculture, il y a un aviculteur dans chaque centre qui donne tout son temps aux intéressés; pour le tabac, culture dont l'importance pour le district ne cède à aucune autre, on n'a pas un seul officier spécial dans le district; le planteur est laissé à lui-même.

Faut-il blâmer le gouvernement? pas du tout; c'est là comme dans le royaume des cieus. Demandez et vous recevrez, mais demandez; avec la différence que pour être écouté ici, il faut plusieurs voix, il faut un groupe; nos gouvernements ont tant de choses à voir qu'il faut leur arracher de nouvelles dépenses, un service nouveau. Une organisation gouvernementale qui grouperait un certain nombre de planteurs d'une même région, ayant à peu près le même sol, pouvant produire à peu près la même variété de tabac, — au centre serait l'entrepôt de classification; ainsi la région du tabac à pipe aromatique — la région

du tabac à cigarettes — chaque groupe pourrait avoir son agronome et son entrepôt de classification. Au centre de tout, un entrepôt de séchage, avec machine à sécher — où le tabac serait vieilli, propre à mettre sur le marché — et enfin au même endroit, des enchères périodiques réuniraient le manufacturier, le commerçant et l'exportateur qui seraient certains d'avoir là un tabac standard et propre à la consommation.

C'est de cette façon qu'ils ont réussi à créer un tabac spécial: au Wisconsin, au Connecticut, à la Havane, on plante et récolte un tabac spécial; le Wisconsin n'est pas le Connecticut et vice-versa; on a créé un standard, on le conserve et comme conclusion, on a un marché certain sur lequel on peut compter, un écoulement régulier.

Il devrait y avoir moyen, avec le temps, l'aide des gouvernements, le travail de spécialistes qui donneraient tout leur temps à cela, de créer ici un tabac qui pourrait un jour appeler le tabac de Québec, qui aurait ses qualités spéciales, son avantage et par conséquent qui aurait ses marchés; on vante l'arôme de nos tabacs à pipe, on vante la qualité de nos tabacs à cigare, le tabac à cigarettes s'en vient, on devrait pouvoir créer avec tout cela un tabac spécial qui conviendrait à notre région, qui pousserait particulièrement bien ici, en un mot qui serait le tabac de Québec; la chose doit valoir la peine d'être poursuivie, l'enjeu en vaut la peine.

Tout cela demande de l'organisation, une mentalité à créer et l'aide des pouvoirs publics.

Je soumets bien sincèrement ces suggestions à ceux qui s'intéressent à la question du tabac. Nous avons à Ottawa la section des tabacs qui fait bien du travail et qui se prête bien volontiers aux enquêtes; nous avons à l'Assomption, dans la personne de M. Monreuil, une personne d'une expérience précieuse; nous avons à Québec une section des tabacs qui s'occupe aussi du district et notre agronome régional, M. Charbonneau entend certes ne pas rester en arrière. On a fait des expériences, on est à l'œuvre. On a aussi avec M. Roch, de la Coopérative de St-Jacques et M. Blais, de la Coopérative de St-Césaire, des hommes d'expérience. A nous d'utiliser ces compétences dans un mouvement en avant. Que chacun d'eux émette son opinion publiquement, pour que le planteur ait la question du tabac devant les yeux le plus possible et pour créer une mentalité.

Pourquoi l'U. C. C. qui compte à sa tête, pour le diocèse, un homme dévoué aux intérêts, M. Jos. Marion, ne ferait-elle pas au moins annuellement, ce que j'appellerai "la journée du tabac" où la question serait mûrie et où naitrait chaque année un mouve-

ment en avant, vers l'organisation, vers l'amélioration? Il faut qu'il se fasse quelque chose. Je dis ce que je pense, qu'on le discute, qu'on dise mieux, mais qu'on le dise et qu'on fasse un pas en avant; il y va de l'intérêt de tous.

Ernest FOREST, notaire
L'Épiphanie.

L'Heure catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 25 février, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal. Il parlera de l'Acte de foi.

Cette causerie commence à 6 h. 30. A 6 h. 20, audition de chant religieux par la chorale du Grand Séminaire de Montréal, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P. S. S., maître de chapelle. Le quart d'heure missionnaire terminera l'Heure catholique.

QUART D'HEURE MISSIONNAIRE

La causerie du 25 février, au poste C.K.A.C., sous les auspices du Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera consacrée aux missions des Pères Oblats de Marie Immaculée. Le conférencier sera le R. P. Joseph-Emile Sandion, O.M.I., vicaire du Provincial pour les missions de la Baie James.

ST-ALEXIS

RESOLUTIONS ADOPTÉES

A une réunion générale du conseil du village de St-Alexis tenue à la salle publique le 5 février 1934 à sept heures, de l'après-midi, étaient présents MM. les conseillers Wilfrid Pichette, Arthur Lescarbaud, Léonidas Leblanc et Odilon Lapalme, ornement quorum, sous la présidence du maire, M. Alfred Liard.

Après avoir admis l'absence de MM. Leopold Bourque, et Eugène Gagnon, les propositions suivantes ont été inscrites: proposé par le conseiller Wilfrid Pichette secondé par le conseiller Odilon Lapalme qu'il soit résolu de protester contre l'imposition d'une taxe de 20 cts sur le tabac en feuille. Adopté unanimement.

Proposé par le conseiller Arthur Lescarbaud secondé par le conseiller Léonidas Leblanc qu'il soit résolu de prier le Ministre de la Voirie, par l'entremise de notre député, M. Médéric Duval, de faire paver le chemin du village de St-Alexis en asphalte au amiable suivant promesse déj. faite à l'honorable J.-D. Daniel par l'honorable M. Perreault. Adopté unanimement.

Proposé par M. Léonidas Leblanc secondé par M. Odilon Lapalme, qu'il soit résolu de prier le Ministre des Travaux Publics, par l'entremise de notre député, M. Médéric Duval, de nous accorder des travaux de chômage pour le printemps, 100% aux frais du gouvernement vu qu'il s'agit de l'élargissement de la route régionale, numéro 41. Adopté unanimement.

W. Ricard, sec.-trés.
Ricard, sec.-trés.

Malgré son âge, elle trouve la vie bonne

Mme Galley est bientôt soulagée d'une terrible douleur par les Pilules Dodd pour le Rein.

Verdun, P. Q., 19 février (Spécial) — "Depuis des mois je ressentais une douleur terrible dans la région du rein," écrit Mme M. Galley, 450 Ave. Régina, Verdun, P. Q. "Une amie m'a dit: 'Oh, c'est un mal de rein que tu as et lorsque cette affection prend une femme de ton âge, il ne sert à rien de se soigner.' Je n'ai rien dit là-dessus, mais j'ai pris une boîte de Pilules Dodd, pour le Rein et il m'est produit un léger changement. Avec une seconde boîte de vos pilules, merveilleuses, la douleur a disparu. Je suis pas mal avancée en âge et, après tout, la vie a encore du bon pour moi."

Les Pilules Dodd pour le Rein rendent possibles pour les hommes et pour les femmes âgées le confort et la bonne santé sur les vieux jours. Les Pilules Dodd pour le Rein sont les plus fidèles amies des personnes âgées.

VOS YEUX

Faites examiner
votre vue par

Emile Prévost

SPECIALISTE
OPTOMETRISTE ET
OPTICIEN
D'EXPERIENCEChoix complet de lunetterie
26 rue St-Paul,
JOLIETTE.

Lisez "L'Etoile du Nord"

Sûr moyen
de maigrir39 livres de perdus et très bien
portante

Une femme qui a découvert un moyen sûr de maigrir sans faire usage de drogues dangereuses ni se mettre à un régime alimentaire ridicule, écrit ce qui suit:

"Il y a un an j'étais percluse de rhumatisme et de beaucoup trop grasse. Je pesais 154 livres et comme je ne mesure que 5 pieds et 2 pouces, vous pouvez imaginer mon apparence. Je me suis mise à prendre Kruschen régulièrement, sans toutefois m'astreindre à un régime, et mon poids est maintenant de 115 livres, ce qui me va à merveille. Mon rhumatisme est aussi disparu et je suis en bonne santé". Mme D. H.

Contrairement à certains remèdes violents, Kruschen ne fait pas maigrir en précipitant les aliments à travers le corps humain; son action ne se confie pas à une seule partie de l'organisme. Son effet tonifiant s'étend au contraire à tous les organes éliminateurs, aux glandes, aux nerfs et aux veines. Doucement mais sûrement, il débarrasse l'organisme des matières qui forment les tissus gras, des poisons et des acides nuisibles qui provoquent le rhumatisme, les troubles digestifs et autres maux.

Offre d'essai gratis

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen — faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "GIANT", spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre prétention est juste. Demandez à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c.

Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c, ainsi qu'une bouteille d'essai — dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en, si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rapporter-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Fabriqué par E. Griffiths Hughes Ltd., Manchester, Angleterre (Fondée en 1750). Importateurs: Mc Gillivray Bros, Ltd., Toronto.

St-Thomas
de Joliette

MARIAGE COULOMBE-GOUGEON

Samedi, le 10 février, M. l'abbé Maxime Plette, vicaire de la paroisse, bénissait le mariage de Mlle Yvonne Coulombe, fille de M. Joseph Coulombe, avec M. Ovide Gougeon, fils de M. Zotique Gougeon, de la paroisse St-Pierre de Joliette. M. Joseph Coulombe accompagnait sa fille, tandis que M. Rosaire Marcell servait de témoin à son beau-frère.

Durant la cérémonie nuptiale, un joli programme de chant fut exécuté par M. Floribert Asselin et Mlle Aline Masse.

Il y eut ensuite réception et dîner chez le père du marié puis l'après-midi se passa dans la plus agréable gaieté. Le soir, il y eut souper chez le père de la mariée, suivi d'une soirée joyeuse à laquelle prirent part: MM. et Mmes Joseph Coulombe, Rosaire Marcell, Paul Rivest, Donat Coulombe, Omer Coulombe, Albert Coulombe, Philippe Bonin, Ubald Coulombe, Henri Labine, Joseph Chartier, Fernand Pelletier, Auguste Brunelle, Siméon Brissette, Honorius Tremblay, Pierre Coulombe, Emilien Coulombe, Emilien Pagé, Louis Coulombe, Miles Raymond Rivest, Simon Germain, Ada Denomé, Gisèle Brunelle, Rolande Lachapelle, Jacqueline Brunelle, Emilienne Coulombe, Laurette Turgeon, Lucienne Estelle, Laurette, Marcelle, Juliette et Odile Coulombe, Simone Ricard, M. Floribert Asselin, Léon, Paul, Adrien, Gérard, Sylvio, Rosaire, Étienne, Lucien, René et Lucien Coulombe, Nap. Labine, Paul-Emile Denomé, Emile Richard, Ange-Albert Denomé et Yvonne Brunelle.

Les nouveaux époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux. Nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur.

Daprato Statuary
Company Limited
a gain de cause

Le jeudi, 8 février dernier, ont comparu, à Ottawa, devant M. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat, en présence de E. H. Coleman et W. P. O'Meara, sous-secrétaire d'Etat, The Canadian Da Prato Company Limited, représentée par son président, Raphaël Bernard, et Daprato Statuary Company Limited, représentée par son gérant, J.-H. Rivest, et son avocat Yves Pelletier, de Montréal.

Daprato Statuary Company Limited, 39 Notre-Dame ouest, est en opération depuis la date de son incorporation suivant charte fédérale obtenue le 20 avril 1916; et The Canadian Da Prato Company Limited, 29 Notre-Dame est, Montréal, opérant depuis environ deux mois qu'elle ait obtenu ses lettres patentes depuis le 4 avril 1932.

Daprato Statuary Company Limited a prouvé la confusion des deux noms et les inconvénients qui en résultent.

Jugement fut rendu en faveur de Daprato Statuary Company Limited. M. C. H. Cahan a donné 15 jours à M. Raphaël Bernard pour trouver pour sa compagnie un autre nom qui ne contiendrait pas le nom de Da Prato ou qui pourrait créer confusion avec celui de Daprato Statuary Company Limited.

A défaut de soumettre au Secrétaire d'Etat un nom acceptable dans le délai fixé, M. C. H. Cahan en imposera un qu'il devra utiliser.

IL Y A 25 ANS

Ce qu'on lisait dans l'Etoile du Nord, le 18 février 1909

ST-ALEXIS. — Le Conseil municipal de cette paroisse a élu M. Ernest Beaudry comme maire, à l'unanimité, pour un 8e terme.

ST-FELIX DE VALOIS. — Ces jours derniers, le feu a dévasté la maison de M. Antoine Guérard, rang de Ramsay. Pertes: \$1800. — Assurance: \$400.

NAISSANCE. — A Joliette, le 4 février, l'épouse de M. Athanas Brouillette a donné naissance à un fils qui reçut au baptême les noms de Alfred, Sylvio, Lionel, Parrain et marraine: M. Pierre Lachapelle et Mlle Zéline Lachapelle.

CONGE AU CELIBAT. — M. Conrad Perrault, marchand, de notre ville, a été l'objet d'une magnifique démonstration de la part de ses nombreux amis, samedi dernier, à la salle du marché, à l'occasion de son mariage avec Mlle Aurore Sylvestre.

M. l'avocat P. A. Gaudet se fit l'interprète de l'assistance pour exprimer les vœux de tous. Après avoir loué les hautes qualités d'esprit et de cœur qui font de M. Perrault l'une des figures les plus marquantes et les plus recherchées parmi la jeunesse de notre ville, M. Gaudet le félicita du choix qu'il s'était fait d'une compagne aussi charmante, puis il termina en souhaitant aux futurs époux un long voyage aux pays dorés de la lune de miel.

Le héros de la fête répondit en termes heureux et bien sentis. Avec une éloquence pleine d'effusion, il lui fut facile de nous dire combien il était flatté du témoignage d'amitié dont il était l'objet et quelle gratitude il en ressentait.

\$200.00 en or: tel fut le cadeau offert à M. Perrault par ses amis.

Il nous fut aussi donné d'applaudir pendant la soirée, aux discours de MM. Renaud, Guibault et Ladouceur.

ST-JACQUES. — Le 1er février, le conseil municipal a élu M. Eugène Labrèche comme maire, en remplacement de M. Odilon Goulet, sortant de charge. M. J. E. Marion, N. P. a été choisi comme secrétaire, en remplacement de M. Magloire Granger, notaire, qui occupait ce poste depuis 38 ans.

TRANSACTION. — MM. Ulric et Antonio Chaput ont acheté les deux propriétés de M. J. Alex. Guibault, situées aux Nos 23 et 25 Place Bourget.

NAISSANCE. — A Joliette, le 2 février, Mme Jos. M. Léveillé a donné naissance à une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie, Antoinette, Germaine, Parrain et marraine: M. Le Dr et Mme J. P. Laporte.

DECES. — A St-Norbert, le 29 janvier, est décédé M. Joseph Chrétien, bourgeois, à l'âge de 60 ans.

STE-MELANIE. — M. Delphis Tellier a été réélu maire de cette paroisse et M. Arcade Brault, a été continué dans sa charge de secrétaire-trésorier.

NOMINATION. — M. J. C. Robitaille a été nommé comptable au bureau du Revenu de l'Intérieur, département de l'accise, à Joliette.

NOTRE SYMPHONIE. — Voici les noms des membres qui composent notre orchestre symphonique et qui nous font entendre de si brillants programmes de musique au "Cinéma": Directeur musical: M. Emile Prévost; violons: MM. Hector Trudeau, Antonio Gervais, V. Millette, A. Jetté, A. Martineau, O. Hubert, A. Alain; basse à cordes: M. Camille Bonin; clarinettes: MM. Dr. J. C. Bernard, B. Parent, R. Desaulniers; flute: M. J. Ducharme; cornets: MM. M. Neuville, J. A. D. Gervais, A. Lacroix; mélodions: MM. J. T. Gaudet, J. T. Gravel; tambours: MM. R. Ducharme, A. Beauchemin; piano: R. Champoux; batterie: J. Coffin.

PETITES
ANNONCES

LOGEMENT A LOUER

Logement chauffé ou non, avec garage attenant, situé à 143 St-Charles, Borromée. S'adresser à Jos. M. Borromée, 143 St-Charles Borromée. 8 fév. j.n.o.

A LOUER

Magasin et logement bien situés à Joliette, aux Nos 73-75, rue St-Thomas. Possession le 1er mai prochain. S'adresser à J.-A. Héu, prop. No 71 rue St-Thomas, Joliette, Qué. 8 fév. 5f. p.

AU TEMPS DES MENAGES

Profitez des conditions avantageuses que vous offre F. Ratelle, ferblentier-plombier, poseur d'appareils à eau chaude et à air chaud, couverture en tôle et en gravois, assortiment de tuyaux, pompes, etc. No 59B Notre-Dame ou 62 St-Viateur. Téléphone 475. 8 fév. 5f. p.

POUR AVICULTEURS

A vendre: 1 poulailler, 2 éleveuses, 1 fournaise éleveuse Jamesway, 1 fournaise éleveuse idéal, abreuvoir pour poussins, mangeoires pour poussins, abreuvoirs de 6/2 gallons sur base, 2 mangeoires à volailles, contenant 50 lbs de moule, le tout légèrement usagé et à prix d'occasion. S'adresser au Dr J.-Ed Gervais, 37 Manseau, Joliette j.n.o.

TRANSPORT

Transport général en ville, livrai son rapide, express, fret, colis, valise etc. Tél. 16. 14d.jno

TERRE A VENDRE

Terre de 75 arpents, bien bâtie, propre à la culture des jardinages, située à quelques arpents du village de St-Thomas, à vendre à conditions très avantageuses. Aussi une terre à bois. S'adresser au No 47 St-Viateur ou à nos bureaux. 25 janv. jno

REPARATIONS DES MATELAS

Si vous avez des matelas à faire réparer, confiez-les nous. \$1.00 et plus. Ouvrage garanti. Can Knitting Co., tél. 53, Joliette. 2m j.n.o.

QUATRE PROPRIETES A VENDRE

Propriétés de deux logements chacune, situées respectivement aux numéros 39 et 41 St-Barthélemy, 66 et 68 Fabre, 77 et 79 St-Louis, 117 et 119 St-Charles-Borromée, à vendre ainsi qu'un camion de livraison, si auto "Ford". Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à Arthur Joly, 68 Fabre. 9nov. j.n.o.

PENSEZ-Y DES MAINTENANT

Le mois de février est le mois où il faut louer logements, magasins, restaurants, etc. et où il faut renouveler les baux de loyer. A nous bureaux, vous trouverez à acheter: baux en français et en anglais, cartes "maisons à louer", "magasins à louer", "restaurants à louer", "haut de magasin à louer", etc. etc. à prix modiques. 18 jan. jno

A VENDRE OU A LOUER

Bonne maison à 2 logements, située sur la rue Notre-Dame, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à J.-B.-A. Champagne, 42 rue St-Edouard. Téléphone 677. 1er fév. j.n.o.

LOGEMENT A LOUER

Beau logement de 6 appartements, avec chambre de bain, situé sur la rue Notre-Dame, en haut de la Cie d'Auto Legaré de Joliette Liée. 9fév. j.n.o.

A VENDRE OU A LOUER

Ancienne terre d'Adélard Barrette, située au Domaine de Ste-Melanie, bûche de maison, grange, écurie (bâtiment modèle), avec eau à la chaudière, 150 arpents de terre dont 100 en culture et 50 en bois debout. Conditions faciles. S'adresser à H. Barrette, Joliette. 1er fév. 8 f. p.

LA COIFFURE

Joue un grand rôle dans votre "personnalité" prenez-en bien soin en confiant vos appointements à Mlle Marguerite Lepin, coiffeuse d'expérience, 74 St-Louis, Téléphone 764. Nouveaux prix en vigueur: Ondulations au papier, 50c; "Kono" 35c sur semaine et 50c le samedi; à l'eau, 50c; "Marcel" 25c sur semaine le 35c le samedi; shampooing, 25c Satisfaction assurée toujours. 18 jan. 6f.

EPICERIE A VENDRE

Une belle occasion pour s'établir. bonne place d'affaires, bonne clientèle, le situé coin Ste-Anne et St-Viateur. A vendre à bonnes conditions pour cause de départ. S'adresser à M. Gustave Pelletier, sur les lieux. 1er fév. 5 f. p.

LOGEMENTS A LOUER

Beaux logements, avec chambre de bain, garage privé, un haut et un bas, en face du Parc Renaud, sont offerts à louer. Peuvent être visités dès maintenant. Pour plus amples informations, s'adresser à W. Z. Miron, 16, de Lanaudière, tél. 740. 25 janv. j.n.o.

A VENDRE A SAINT-LIGUORI

Terre située à 18 arpents du village, superficie 60 arpents, bien cultivable, avec bonnes dépendances, appartenant à feu Herman Belduc, à vendre, avec un lot à bois. Pour le tout s'adresser sur les lieux. 15 fév. 2f. p.

CARTES D'AFFAIRES

Tél. Bur. 142 P. P. 563
Rés. 662
J.-U. LÉPINE & CIE
ASSURANCES GENERALES
Feu — Vie — Accident
Maladie
Spécialité: Assurance
d'Automobiles.
Protection parfaite aux assurés.
35 PLACE BOURGET
JOLIETTE, Qué.

TELEPHONE : 860
HEURES DE BUREAU
2 à 4 — 7 à 9
GEO. E. LAPORTE, M. D.
Examen de la Vue. — Maladies
des Yeux, du Nez, des Oreilles
et de la Gorge.
3 BOULEVARD MANSEAU,
JOLIETTE, Qué.

Tél. Bureau : 110
R. Privée : 273
Dr L. L. Benny
Chirurgien-Dentiste
43 Rue NOTRE-DAME
JOLIETTE

Visible tous les jours de la
semaine.

Tél. Bureau : 98 B. P. : 968
Tél. Rés. Privée : 387
J.-Bte Fontaine
Courtier d'assurances
Feu — Vie — Accident
Responsabilité Patrimoniale.
Représentant des meilleures
compagnies canadiennes, améri-
caines et anglaises.
33 Rue St-Paul, Joliette, Qué.

Tél. : 259
137 de Lanaudière
J. M. G. RACINE
Comptable Autorisé "A" de la
Com. M. de Québec.

Vérificateur des livres de la
Corporation de la Cité et de
la Com. Scolaire de Joliette.
Rapports d'impôt sur le revenu.
RESIDENCE :
39 Place Bourget, Joliette.

HENRI VIAU
L.I.C., C.A.
Comptable Agréé
(Chartered Accountant)
407 rue McGill, Montréal.
Tél. MAquette 3303

Tél. Lancaster : 3005
ALEX.-A. GRIMARD
COMPTABLE AGREE

VERIFICATIONS-EXPERTISES.
IMPOT SUR LE REVENU.
15 St-Jacques, Ouest, Montréal

Me RENÉ-L. GUILBAULT, B.A. L.I.L.
NOTAIRE
SYNDIC EN FAILLITE

Prêts d'argent sur hypothèques, assurances, etc.
Achat de propriétés et de débentures.
9 Rue Notre-Dame, Joliette, Qué.
TELEPHONE 501

Tél. 42 Boîte postale 70
J.-CONRAD PERRAULT
SYNDIC EN FAILLITE

Assurances : FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES
Représentant de : "The Great-West Life Ass. Co."
pour le district de Joliette.
69 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

Magasin à Louer
Au No 32 PLACE LAVALTRIE
actuellement occupé par M. Léon Ratelle, marchand de chaussures. — Bon local pour tout genre de commerce.
S'adresser à
Joly & Frères
PLACE LAVALTRIE

CAFE
JOLI-ETTE-MOCHA

choisi à cause de sa haute
qualité pour les cours d'Art
Culinaire à Joliette.
On peut l'obtenir en boîtes de 1 livre chez TOUS les
épiciers. Demandez-le.

Service de Radio

Réparation de toutes marques de
radios. — Epreuve (testage)
des lampes gratis, à
domicile.
Fabrication des clés: Yale, etc.
Aiguillage pour toutes sortes
d'outils.
ROGER BONIN
85 Notre-Dame, Joliette.
Edifice Roy & Desrochers
Tél. 235 W — Rés. 211
9nov. 26f.

AVIS PUBLIC

Avis est par le présent donné à
toutes les personnes qui ont des
réclamations envers l'épicerie l'ancêtre
St-Georges, Joliette, qu'elles devront
venir régler ces comptes sans délai,
durant ce mois, chez M. Emile Lé-
pine

Dimanche le 25 Février

A 2.30 HEURES

HOCKEY A L'ARENA

LAFONTAINE (DU GROUPE SENIOR JOUANT AU FORUM) vs "AS" de Joliette

Ce sera la plus grosse partie encore jouée à l'Arena cet hiver.

(Voir détails dans notre chronique du hockey)

Grand choix et le plus bas prix possible

REMEDES PATENTES	PRODUITS FRANCAIS
Blue-Jay 0.35	Cigarettes Legras 0.50
Chase pilules 0.25 et 0.45	Alepsal 0.98
Lait Phillips 0.39	Hémostyl, ampoules 1.19
Ovaltine 0.45, 0.65 et 0.98	Hémostyl, sirop 1.59
Ozonol, tubes 0.29	Histogénol, élixir 1.59
Peptonine 0.45	Pipérazine Midy 1.45
Sal Vitae 0.89 et 1.29	Pulmoscrum 1.49
Traitement Marlatt 3.59	Sedlitz Chanteau 0.98



Bandes Hernières
Ajustées et réparées
MATÉRIEL DE QUALITÉ
Satisfaction garantie

OSCAR LANDRY

PHARMACIEN

La pharmacie la mieux assortie du district

51 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE

Téléphones : 228 et 498.

EXPEDIEZ-NOUS VOS OEUFS !

NOUS VOUS PAIERONS ARGENT COMPTANT

le plus haut prix du marché
CANADA PACKERS LIMITED

S'ADRESSER A

Coin St-Charles et Richard
JOLIETTE, Qué.

NAISSANCE

M. et Mme J.-Eugène Lécuyer (Marie-Anne Arbour), sont les heureux parents d'une fille née le 14 février et baptisée le lendemain à la cathédrale, par M. l'abbé Olivier Ferland, sous les noms de Marie, Cécile, Carmen, Perrain et marraine, de Rosaire Lécuyer et Mlle Alma Soumis, oncle et cousine de l'enfant. Porteur, Mme J.-C.-A. Perreault, de Montréal.

PORTE-MONNAIE PERDU

Mercr. le 14 février, entre 4 et 6 h. de l'après-midi, en traversant la rue St-Vincent, en face du magasin L.-Philippe Desmarais, aller au No 33 Place Bourget, un porte-monnaie brun et drab a été perdu. Il contenait : 1 billet de banque de \$2.00 et 2 de \$1.00 ainsi que quelques monnaies de change. Rémunération à qui le rapportera à nos bureaux.

POISSON ! POISSON !

Notre stock de poisson est de première qualité et offre un beau choix : Haddock, Morue fraîche, de Gaspé, Filet de Haddock, Truite, etc. En gros et en détail. Jos. F. RIVET, 98 de Lanaudière, Tél. No 3.

ROBE PERDUE

Le samedi gras au soir, à partir de Joliette aller à St-Thomas, il a été perdu une robe en crêpe noir, garnie de blanc. Prière de la rapporter à nos bureaux.

DEMEMAGEMENT

M. Jos. St-Georges a transporté sa boutique de cordonnerie et salon de coiffure, de la rue Notre-Dame en face de la Commission des Liqueurs, voisin de la salle de Pool. Jos. Brunelle, M. St-Georges profite de l'occasion pour remercier ses clients et solliciter de nouveau leur encouragement. 22 fév. 26.

PERDU

Un chien berger belge noir à grands poils, bas des pattes, à poils blancs. La personne qui retient ce chien fera bien de remettre de suite à son propriétaire M. Léon Boucher, 209 rue St-Charles, afin de s'éviter des ennuis.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante immédiatement. S'adresser au No 31 rue St-Joseph. Personne âgée de préférence.

CHIEN PERDU

Un chien policier allemand répondeur au nom de "Titou", a quitté la maison de son propriétaire dimanche dernier. Il est brun avec poils un peu plus noir sur le dos. S.V.P. donner information à M. Romeo Savoie, No 51 Richard ou par téléphone 640.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Les pompiers de notre brigade furent appelés dimanche soir à combattre un commencement d'incendie qui venait de se déclarer dans un grenier de la résidence de M. Viator Longpré, rue Lajoie. L'emploi d'un jet d'eau a été nécessaire et les dommages sont d'environ \$150.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Centrifuges marque "King" 600 lbs, prix régulier \$85.00 pour \$55.00. Quantité limitée. La Fonderie de Joliette Limitée, magasin 20 rue Notre-Dame.

ASSEMBLEE DE L'AIGLON INC.

Assemblée générale aux salles de l'Association Aiglon Inc., mercredi, le 28 février, à 8 heures p.m. Tous les membres de l'Aiglon Inc. sont priés d'être présents à cette assemblée. Plusieurs questions importantes seront à l'ordre du jour.

Tél. Manufacture 518

Tél. Magasin 515

La Fonderie de Joliette, Limitée

QUALITE — SERVICE

Le plus grand assortiment de poêles "BELANGER" n'est plus à faire, vu le nombre déjà vendu dans Joliette. Aussi : Poêles de seconde main : \$3.00 et plus. — Nous échangeons votre vieille machine à laver ou votre vieux poêle, AU PLUS HAUT PRIX.

REPRESENTANT : L.-P. BERNARD, Tél. 515

Magasin : 20 rue Notre-Dame

Nouvelle Adresse

Librairie RENE MARTIN

28 Place Lavaltrie

(ancien magasin Bousquet)

VENTE D'OUVERTURE

VENDREDI ET SAMEDI

REDUCTIONS EXCEPTIONNELLES

VISITEZ NOS ETALAGES

Librairie René Martin

28, PLACE LAVALTRIE, TEL. 617 JOLIETTE

Chez Nous et Autour de Nous

EN VISITE

M. Léo Majeau, de Dalhousie, N.B., est actuellement en visite pour quelques jours chez son père, M. Henri Majeau. Il visitera aussi d'autres parents à Joliette et aux alentours.

GARNEMENTS CHEZ BOUCHARD

Mme Napoléon Bouchard, 24 Notre-Dame, a gagné la semaine dernière la PRIME GRATUITE qu'offre chaque semaine à ses clients le magasin L. Bouchard, 17 Place Bourget, thé, café, épicerie. Tél. 621.

NAISSANCE A RAWDON

M. et Mme Louis-Philippe Pelletier ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 4 février sous les noms de Joseph, Armand, Denis, Perrain, M. Armand Racette, cousin de l'enfant; marraine, Mlle Simonne Racette, de Ste-Mélanie, tante de l'enfant.

Le Plus Beau Choix de

STORES (blinds)

TAPISSERIE et de

VAISSELLE

se trouve chez

ROY & DESROCHERS

"Si c'est de la Ferronnerie nous l'avons"

85 NOTRE-DAME, JOLIETTE.

Téls. 757 et 157

Tél. 622 C. P. 12

EDOUARD ST-GEORGES

Tabaciste — Restaurateur

Bière d'Épingle

Fils

Spécialités : Pipes et

Allumeurs "Ronson".

25 rue St-Paul, Joliette, Qué.

Bienvenue à tous.

POUSSINS A VENDRE

Poussins passés à l'épreuve du sang : leghorns blancs, Tom Baron, Plymouth Rock, bariés ou blancs. Wyandottes, provenant de poules avec records de 225 à 308 œufs par année. Nous achetons aussi les œufs au plus haut prix du marché, payés sur livraison. S'adresser à Antonio Hébert, aviculteur, 179, Notre-Dame, St-J, Joliette. 22 fév. 3 is.

L'ETOILE DU NORD

fut fondée en 1884 par feu M. Albert Gervais. Son programme était de faire du journal "un espèce de jardin soigneusement cultivé, dont les plantes exhalaient un parfum précieux sous la douce haleine d'une inspiration d'amour et de charité." — Dévouée aux intérêts sociaux, patriotiques et religieux, elle ne s'est pas, depuis, écartée de cette voie. S. G. Mgr Archambault la reconnaissait publiquement, lorsqu'au retour d'un voyage "ad limina", il décorait son fondateur de la croix "Pro Ecclesia et Pontifice" (pour l'Eglise et pour le Pape). Son succès en a fait "Le Journal du Peuple".

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Dans tout le Canada	\$1.00 par année
Aux Etats-Unis	\$1.50 par année
En Europe	\$2.00 par année

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par les correspondants.

Bureau et Atelier : 24 Place Bourget, Joliette, P. Q.
Tél. Bell : 43

La Cie de Publication "L'ETOILE DU NORD"

Tous à ST-JEROME JEUDI SOIR le 1er MARS

GRANDE EXCURSION par le C. N. R. à l'occasion de la PARTIE DE HOCKEY au Palais des Sports de ST-JEROME, entre nos "AS" de Joliette et le ST-JEROME. DEPART : 6.45 hres. RETOUR: Minuit. PRIX DU BILLET : \$1.15 ALLER ET RETOUR, ENFANTS : 60 CENTS.

(Voir détails dans notre chronique de hockey)

COLPORTEUR ARRETE

Un marchand ambulante, du nom de Michel Haradis, qui a dit venir de Québec et qui vendait différents articles en dentelle, etc., a été arrêté hier dans notre ville par le chef de police Simard. Il a comparu devant le magistrat Dubeau et fut condamné à payer une amende de \$100, plus les frais.

Le "Joliette" a eu raison des "Fils d'Italie"

(Suite de la première page)

Lorsque le dernier engagement commença, nos gars se montrèrent très en forme et en dix minutes exactement, ils augmentèrent leurs chances de trois autres points comptés par Pouliot sur une passe de Boulard, Landreville sur une passe de Charron et Forget, sur une passe de Denommée. Les trois lignes se mirent donc en évidence à tour de rôle. Dans les dix dernières minutes, le "Joliette" et les "Fils d'Italie" attaquèrent avec fureur. Paquin et Bergeron purent tromper la vigilance de Bricault. Le comptage final fut de 8 à 7 en faveur de nos joueurs.

Voici l'alignement et le sommaire de cette captivante partie:

JOLIETTE	FILS D'ITALIE
Bricault	Paquin
Deschamps	Larouche
Barrette	Gagnon
Charron	Brisson
Landreville	Caron D.
Substituts: Joliette: Boulard, Joliette, Héroux, Pouliot, Pelland, Denommée, Jetté, Forget.	Paquin
Substituts: Fils d'Italie: Gratton, Maltais, H. Bergeron, R. Lamontagne.	

1e PERIODE

1. Fils d'Italie: Gratton	5.47 m.
2. Fils d'Italie: Bergeron	6.40 m.
3. Joliette: Deschamps	11.06 m.
4. Joliette: Boulard (Jalette)	11.22 m.
5. Joliette: Boulard	
6. Fils d'Italie: Brissou	11.31 m.
7. Paquin	14.30 m.
Puntions: Larouche 2, Boulard, Charron, Deschamps.	

2e PERIODE

7. Fils d'Italie: Caron	0.16 m.
8. Joliette: Pouliot	
9. Fils d'Italie: Gagnon	6.30 m.
10. Joliette: Charette	8.00 m.
11. Joliette: Charette	16.40 m.
Puntions: Charette, Lamontagne.	

3e PERIODE

11. Joliette: Pouliot	3.06 m.
12. Joliette: Landreville	
13. Joliette: Forget	9.00 m.
14. Fils d'Italie: Paquin	10.00 m.
15. Fils d'Italie: Bergeron	11.15 m.
Puntions: Pouliot, Pelland.	

Arrêts des gardiens de buts
Joliette 14 10 6 — 30
Fils d'Italie 11 7 11 — 29

Arbitre, Milo P. et Plouffe.

Pénitencier: Jos. Liard.

Chronométrateur: Laroche Lucien.

Juges des buts: Archambault et Brault.

Pointeur officiel: Dr A. Contré.

LE LAFONTAINE ICI DIMANCHE PROCHAIN

Une partie dont les amateurs se souviendront probablement longtemps est à l'affiche pour dimanche le 25 février. Nous voulons parler du "Lafontaine" qui a joué tout l'hiver au Forum avec le Groupe Senior. Tous ceux qui ont vu ce club à l'œuvre ne tarissent pas d'éloges sur l'habileté et la rapidité des joueurs qui le composent. Dimanche dernier le "Lafontaine" est allé battre le "Lake Placid" chez lui par le score décisif de 5 contre 2.

Nos AS se sont taillés une fameuse réputation par les éclatants succès qu'ils ont remportés cet hiver. Le gérant du "Lafontaine" n'a pas voulu prendre de chances et il s'est assuré les services de trois joueurs du St-Francis Xavier pour aider sa formidable équipe. C'est dire qu'il n'entend pas s'en retourner avec une défaite.

Le gérant de nos AS nous a affirmé que les amateurs seront agréablement surpris de l'alignement de notre équipe.

Il devrait y avoir une assistance record dimanche après-midi à l'Aarène.

GRANDE EXCURSION A ST-JEROME JEUDI PROCHAIN

Le club St-Jérôme, qui possède maintenant un vaste arène (Palais des Sports) tenait mordicus à recevoir nos AS cet hiver. Eh bien, ils auront cette opportunité jeudi prochain le 1er mars. Une équipe a été conclue par les locataires de l'Aarène de Joliette avec les autorités du C. N. R. et jeudi prochain il y aura une GRANDE EXCURSION à ST-JEROME à l'occasion de cette rencontre de nos AS contre le grand St-Jérôme. Le départ se fera de la gare de la rue Ste-Anne à Joliette, à 6.45 heures et le retour s'effectuera à minuit. Le prix du billet de transport sera de \$1.15 aller et retour. Enfants: 60 cents. L'entrée générale au Palais des Sports à St-Jérôme sera de 25 cents. Voici une belle opportunité d'aller encourager notre équipe d'étoiles et en même temps se payer un voyage d'agrément avec retour le même soir, à très peu de frais, puisque les frais de passage et d'admission à la partie de hockey coûteront moins d'une piastre et demie.

S. H. le maire J.-C. Perrault a promis d'accompagner les excursionnistes. La grande rivalité qui a toujours existé entre Joliette et St-Jérôme au point de vue sportif est sans doute une des causes de la grande popularité de cette excursion, car si l'on en juge par la demande de renseignements qui commence déjà à affluer de tous côtés, les employés du C. N. R. ne chômeront pas ce soir-là...

HOCKEY A STE-JULIENNE

Mardi, le 13 février, à l'occasion de la mascarade de Saint-Lin, notre club de hockey fut invité à mesurer ses forces contre un club de "All Stars" composé des joueurs de Ste-Thérèse, St-Esprit et St-Lin. Avant la partie les promoteurs de St-Lin jugeant notre équipe trop faible pour la leur, nous avertirent que nous en serions quittes pour nous en retourner avec un blanchissage. A leur grande surprise nous avons remporté les honneurs de la partie par le résultat de 5 à 2. Conclusion: "Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué".

— Jeudi le 15 février, notre équipe, composée de six joueurs seulement, allait rencontrer le club de St-Esprit. Après 60 minutes de jeu très mouvementé, nous remportons la victoire par le score de 1 à 0.

— Samedi soir, le 17 février, nous recevons la visite du club de Rawdon. Le sort nous favorise encore et Rawdon fut défait après 70 minutes de jeu par le résultat de 6 à 5. Le lendemain, dimanche le 18 février, notre équipe rendit visite à celle de

Rawdon et cette fois encore nous sommes sortis vainqueurs par le pointage de 2 à 1. Nos félicitations aux joueurs de Rawdon pour leur bon esprit sportif.

LA VISITE DES ZOUAVES DE JOLIETTE

Dimanche, le 25 février courant, aura lieu, à Ste-Julienne, une grande mascarade qui débutera par une non moins grande partie de hockey entre les Zouaves (champions de la ligue Joliette) et l'équipe de Ste-Julienne qui vient de remporter plusieurs victoires consécutives. Nous invitons nos nombreux amis des paroisses environnantes et aussi de Joliette à venir voir ces deux équipes aux prises. La partie sera des plus intéressantes. En foule à Ste-Julienne dimanche, le 25, à 8 heures précises.

\$6,000 à dépenser pour enlever la neige

Hier soir, à l'hôtel de ville, S. H. le maire J.-C. Perrault a fait rapport que l'hon. Ministre de la Marine et des Pêcheries l'a informé que le Conseil des ministres devait ratifier aujourd'hui même la demande du Conseil de Joliette, transmise par Québec à l'effet qu'une somme de \$6,000.00 apparaissant sur la cédule 336 soit affectée à l'enlèvement de la neige.

Le Conseil a étudié alors un mode à adopter pour l'enlèvement de la neige et il fut décidé ce qui suit :

1. Seules des voitures simples devront être employées à ce travail vu qu'il n'est pas pratique d'utiliser des camions;

2. Le plus grand nombre possible de propriétaires nécessaires, ayant assermenté la formule exigée, seront employés à ce genre d'ouvrage à titre de charretiers;

3. Les propriétaires ou locataires ne pouvant être considérés comme nécessaires au sens de la loi, pourront faire la location de leurs chevaux à la Corporation, à raison de 20 cts de l'heure et les chevaux en question seront alors conduits par de réels charretiers;

4. Le Conseil ne croit pas devoir refuser de licences de charretiers à toutes personnes en faisant la demande, mais dans les cas où de la fraude sera soupçonnée, l'on devra exiger une déclaration assermentée des personnes requérant telle licence;

5. Les salaires payés pour l'usage des chevaux seront portés à l'administration de la ville.

A midi, aujourd'hui, l'autorisation de dépenser la somme plus haut citée n'était pas encore arrivée mais aussitôt qu'elle sera entre les mains des autorités municipales, le travail de l'enlèvement de la neige commencera.

St-Alphonse

DECEDE DE M. L'ABBE ALBERT CHEVALIER

Les mots manquent pour exprimer la douleur ressentie par les citoyens de cette paroisse, quand ils ont appris la mort de M. l'abbé Albert Chevalier. Quoiqu'il ait quitté notre paroisse depuis deux ans comme curé, il est toujours resté cher à ses anciens paroissiens.

Malgré ses nombreuses occupations il visita St-Alphonse plusieurs fois, et il se trouvait toujours en contact avec les citoyens et disposé à leur rendre une main secourable.

La Fabrique, le Conseil Municipal, la Commission Scolaire et M. John Neilan ont offert des offrandes de messes pour le repos de son âme, et le Conseil Municipal, ainsi que la Commission Scolaire ont adopté des résolutions de condoléances, à l'adresse de la famille.

Ces résolutions furent proposées et secondées, respectivement, pour le Conseil Municipal: MM. Arthur Arbour et Léo Rivest, et pour la Commission Scolaire: par MM. Léo Rivest et Patrick Béland.

Le 10 février, est décédé en cette paroisse M. Théodore Jeannotte, dans sa soixante-quatorzième année, après une courte maladie.

M. Jeannotte avait passé toute sa vie dans cette paroisse, était avantageusement connu et fut conseiller municipal pendant plusieurs années.

Ses funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale, le 12 février. Le levé du corps fut fait par M. Plante, curé de Ste-Béatrix. Le service fut chanté par M. Dupont, curé de cette paroisse.

Les porteurs étaient: MM. Avila Desrochers, de Montréal, Baptiste Babin, de St-Jean de Matha, Lucien Jeannotte, de Ste-Béatrix, Paul Gaudet, Georges Lafond et Trancère Gaudet, de St-Alphonse.

De nombreuses autres requêtes semblables ont déjà été déposées par MM. J.-A. Barrette et J.-L. Barbeau, députés conservateurs de Berthier-Maskinongé et de Champlain, par MM. Eusèbe Robit, de Mégantic et P.-A. Séguin, de L'Assomption-Montcalm.

PENSEES

La probité est, de tous les biens, celui que nous apprécions le plus chez les autres.



Vente par le shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés, ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

COUR SUPERIEURE

Province de Québec, District de Joliette, No 4514.

JOSEPH DUFRESNE, demandeur vs DAME THEODORE DUFRESNE, défenderesse.

Une terre connue et désignée au cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Elisabeth, comme étant la moitié du lot numéro cinq cent soixante-six (566) contenant, cette partie vendue, trois arpents de largeur à partir du chemin de front de Saint-Martin, à aller au sud-ouest jusqu'à un grand cours d'eau, de là ne prenant qu'un arpent et demi de largeur à aller vers le nord jusqu'au terrain de Albert Ducharme, sur une longueur d'environ six arpents, tenant d'un côté aux terrains de Ulric Dufresne et de Charles Dubeau et de l'autre côté à l'autre partie du dit lot No 566 — avec toutes les bâtisses dessus construites.

Pour être la dite terre vendue à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Elisabeth, le VINGT-DEUXIEME jour du mois de MARS 1934, à UNE heure de l'après-midi.

Bureau du shérif, ce 12e jour du mois de février 1934.

Le shérif,

GEORGES DESROCHES

Dans le cortège on remarquait:

MM. J.-P. Thériault, de Joliette, Albert Piquette, de Ste-Béatrix, Léon Gagné, de St-Côme, le Maire et les Conseillers de cette paroisse, et presque tous les citoyens de la paroisse qui sont venus rendre leurs derniers hommages au disparu. Paix à ses cendres.

REMERCIEMENTS

Madame Théodore Jeannotte remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son époux.

St-Paul

VA-ET-IENT

Mlle Marie et Wérose Sanregret de Montréal, ont passé une huitaine chez leur oncle M. Armand Beaudoin, St-Paul.

Mlle Irène Lachapelle est partie ces jours derniers pour un séjour à Montréal, où elle visitera de nombreux parents et amis. Nous lui souhaitons une agréable promenade.

NAISSANCES

M. et Mme Emilien Fiset (Gabrielle Champoux) sont les heureux parents d'une fille baptisée le 15 février, sous les noms de Marie-Edouardine. Les parents sont M. et Mme Charles-Edouard Forest, chef de police de l'Épiphanie, oncle et tante de l'enfant. Porteur, Mlle Gracia Fiset, cousine de l'enfant.

M. et Mme Alfred Sanregret

(Madeleine Riel) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Yvonne, Louise, Lise, Perrain et marraine: M. et Mme Raoul Sanregret, de Joliette, oncle et tante de l'enfant. Porteur, Mlle Emilienne Nadeau.

Contre la taxe sur le tabac en feuilles

Notre député fédéral, M. Chas. Ed. Ferland, a déposé cette semaine aux Communes plusieurs requêtes de citoyens de diverses localités de la région protestant, contre le projet d'imposer une taxe d'accise de 20 cents par livre sur